

# Richard est suspendu jusqu'à la fin des éliminatoires ( Voir page 11 )

## LE DEVOIR

VOL. XLVI — No 63

MONTREAL, JEUDI, 17 MARS 1955

Aujourd'hui  
JEUDI 17 MARS 1955

L'Eglise célèbre la fête de  
St Patrice, évêque et confesseur

5 sous le numéro

### TEMPS PROBABLE:

CLAIR AVEC INTERVALLES  
NUAGEUX. — PLUS FROID.  
MINIMUM: ..... 23  
Maximum: ..... 34

Directeur: Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

### La conférence de Yalta

## Roosevelt voulait que la G.B. renonce à Hong-Kong

Washington (P.A.) — Au cours de la conférence de Yalta, le président Roosevelt proposa que la Grande-Bretagne renonce à la souveraineté de Hong-Kong en faveur de la Chine.

Cette proposition a été révélée hier soir, le secrétaire d'Etat ayant rendu publics les documents relatifs à la conférence de Yalta. Un haut fonctionnaire a fait savoir que le gouvernement américain avait décidé de révéler la nature des entretiens de 1945 parce qu'il avait appris qu'un journaliste au moins avait obtenu une copie des documents.

Il s'agit de deux volumes, en tout 334 pages et quelque 500.000 mots.

On sait que le gouvernement britannique s'opposait à leur publication à ce moment-ci. Il semble aussi que l'effet qu'aurait cette mise à jour sur l'opinion européenne, en particulier celle d'Allemagne occidentale, avait inspiré de l'inquiétude au gouvernement des Etats-Unis.

Le premier ministre Winston Churchill est le seul survivant de l'historique réunion de Yalta.

### Revendications russes

C'est à la conférence de Yalta, rappelle-t-on, que L. Roosevelt a consenti à déclarer la guerre au Japon, au lendemain de la défaite de l'Allemagne. Effectivement, la Russie entra en guerre contre le régime nippon une semaine avant la reddition du Japon.

Toujours selon les documents, Joseph Staline désirait acquiescer à un port dans les eaux tempérées d'Extrême-Orient, possiblement Dairen, en Mandchourie.

D'après les notes que M. Charles E. Bohlen, alors membre de la délégation américaine, aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a conservées, on apprend ce qui suit:

"Le président a déclaré qu'il

n'avait pas encore eu l'occasion de débattre cette question avec le maréchal Tchong Kai-Chek — alors président de la Chine — et qu'en conséquence, il ne pourrait parler au nom de la Chine.

Il a poursuivi qu'il existe deux méthodes auxquelles les Russes peuvent recourir pour obtenir l'usage de ce port: 1° en l'obtaining des Chinois; 2° faire d'une forme de commission internationale. Le président a dit qu'il préférait cette dernière méthode parce que cette question était rattachée à celle de Hong-Kong.

"Le président a déclaré qu'il espérait que les Britanniques rendraient la souveraineté de Hong-Kong à la Chine qui deviendrait alors un port libre internationalisé. Il a dit qu'il savait que M. Churchill s'opposerait énergiquement à cette suggestion."

### Justification de la guerre

De son côté, Joseph Staline fit savoir au président Roosevelt que de vastes concessions lui étaient nécessaires en Extrême-Orient pour justifier aux yeux du peuple soviétique l'entrée en guerre de la Russie contre le Japon.

Il n'existe pas de compte rendu sténographique de la conférence; on ne possède que les notes prises par les divers participants. La conférence a eu lieu en Crimée, dans le sud de la Russie, en février 1945.

### La Corée en tutelle

Les notes révèlent que Roosevelt proposa secrètement à Staline que la Corée fut placée, après la guerre, sous la tutelle de l'Union soviétique, de la Chine et des Etats-Unis, tutelle dont la Grande-Bretagne serait exclue.

Roosevelt proposa également que l'Indochine fût placée en tutelle après la guerre, plutôt que de la rendre aux Français.

### Election en Pologne

Une grande partie de la conférence, et une bonne part des notes recueillies portent sur les discussions concernant l'établissement d'un gouvernement en Pologne.

Churchill: — "Au Parlement, je dois être en mesure de dire que les polonais seront tenus d'une manière équitable. Quant à moi, le sort des Polonais m'importe peu."

Staline: — "Il y a de très braves gens parmi les Polonais. Ceci est une question de bons combattants."

Roosevelt: — "Je veux que les élections en Pologne soient... comme la femme de César. Je ne l'ai pas connue, mais on dit qu'elle était pure."

Staline: — "On dit bien qu'elle était pure, mais, en fait, elle n'était pas sans péchés."

### Churchill et l'Empire

Churchill traita de la Charte de l'Atlantique, conçue et rédigée en 1940 par lui-même et Roosevelt; il parla aussi des effets que pourrait avoir son interprétation sur l'Empire britannique. Il précisa qu'il avait fait parvenir une copie de son interprétation à Wendell Willkie, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis en 1940, qui mourut par la suite.

Roosevelt: — "Est-ce cela qui l'a tué?" — rires.

Les discussions qui se sont déroulées entre les trois Grands vers la fin de la Conférence portaient sur la question des réparations de guerre qu'on allait exiger de l'Allemagne. Pour sa part, Staline exigea l'équivalent de \$20.000.000.000.

### Fondation de l'ONU

Le président Roosevelt a déclaré, à un moment donné de la huitième séance de la conférence, qu'il trouvait "personnellement fort embarrassante" la décision d'inclure les deux Etats soviétiques sur une même base de puissances souveraines.

Cette déclaration faite à Churchill et Staline est contenue dans les notes des deux volumes d'un total de 334 pages publiés par le Secrétariat d'Etat américain.

Ces notes ont été recueillies par Alger Hiss, qui a plus tard été condamné pour parjure parce qu'il avait nié qu'il avait fourni des renseignements secrets à un réseau d'espionnage communiste d'avant-guerre.

Elles démontrent que le ministre des Affaires étrangères de la Russie, M. Molotov, avait décrit les ententes conclues lors de la dernière séance de la conférence de Yalta dans les termes suivants:

## La division des travaillistes hâterait les élections générales

En Angleterre



L'ANXIETE RONGE  
Maurice Richard

SUSPENSION, DECRETE  
M. Clarence Campbell

Durant toute l'après-midi d'hier, la vedette du club de hockey CANADIEN a attendu avec anxiété le verdict du président de la Ligue Nationale, M. Clarence Campbell. On sait que Richard a frappé le juge de lignes Cliff Thompson lors d'une joute à Boston dimanche dernier. L'enquête de M. Campbell a duré une bonne partie de l'avant-midi et ce n'est qu'à la fin de l'après-midi qu'il a rendu son verdict: suspension pour la fin de la saison, y compris les éliminatoires. (Voir détails et commentaires en pages 10 et 11).

### Lettre d'Ottawa

## Le nouvel hôtel de Montréal, le royalisme et Donald Gordon

Peu probable que le Queen Elizabeth se transforme en Château Maisonneuve

par Pierre VIGEANT

Ottawa, 16. — Les requêtes de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste à l'effet de demander que le nouvel hôtel des chemins de fer nationaux à Montréal porte le nom de Château Maisonneuve plutôt que celui de Queen Elizabeth ont eu leur écho aujourd'hui à la Chambre des Communes. C'est le député conservateur de Trois-Rivières, M. Léon Balcer, qui a soulevé la question. La réponse qu'il a reçue du ministre des transports, M. Marler, ne permet guère d'espérer que l'on fasse droit aux requêtes.

M. Balcer a demandé si le ministre des transports avait reçu des représentations à l'effet de donner le nom de Château Maisonneuve au nouvel hôtel. Il a aussi demandé quelles étaient les intentions du ministre. M. Marler s'est contenté de répondre qu'il avait bien reçu des représentations, mais qu'il les avait référées à la direction des chemins de fer nationaux.

M. Balcer est revenu à la charge en demandant si le ministre avait reçu à ce propos une réponse de la direction des chemins de fer nationaux. M. Marler a répondu l'accolade non. Sur quoi M. Fulton lui a demandé ironiquement si ces messieurs des chemins de fer nationaux ne répondaient pas à ses lettres.

Il est évident que le ministre des transports et le gouvernement n'ont pas la moindre intention d'intervenir. Ils laissent le champ libre aux Chemins de fer nationaux ou plus exactement à son président Donald Gordon. Ce dernier a bien montré qu'il se fiche éperdument de la population française de Montréal. Il s'est employé à obtenir de la reine de Grande-Bretagne l'autorisation de donner son nom à l'hôtel et il a mis tout le monde devant un fait accompli.

Les ministres de Montréal ne peuvent cependant échapper à leur responsabilité dans cette affaire. Ils ne peuvent guère convaincre

## L'expulsion de Bevan du parti sera étudiée mercredi prochain

Londres, (P.C.) — Les 292 membres du parti travailliste anglais ont désavoué, hier, M. Aneurin Bevan, comme membre de leur groupe parlementaire.

L'exécutif national du parti doit se réunir mercredi prochain en vue d'étudier son expulsion définitive du parti.

Bien que la décision d'hier confirme la suprématie de M. Attlee, les observateurs politiques sont d'avis que cette victoire équivaut à une défaite car elle indique la profondeur de la scission qui existe au sein du parti.

Certains politiciens de Londres vont même jusqu'à prédire que le gouvernement de M. Churchill profitera de la situation en déclenchant une élection générale alors même que les travaillistes sont divisés.

On estime dans les circonstances qu'une élection générale pourrait s'avérer désastreuse pour les travaillistes.

Considéré depuis longtemps comme un rebelle, Bevan est le leader du clan gauchiste du parti travailliste.

C'est par un vote de 141 voix contre 112 que les travaillistes ont désavoué cet ancien mineur gallois renommé pour sa verve oratoire.

Agé de 57 ans, Bevan est né dans la petite ville minière de Tredegar, où il a débuté comme mineur à l'âge de 13 ans.

Issu d'une famille de 13 enfants, on rapporte qu'il a vécu pendant sept ans dans une maison de quatre pièces avec de la terre battue comme plancher.

Il devint célèbre lors de la grève des mineurs anglais en 1926 et il est entré au parlement britannique en 1929, comme député travailliste. Il n'a jamais cessé depuis de représenter son comté aux Communes anglaises.

Ses collègues lui ont souvent reproché d'avoir divisé le parti travailliste en deux clans, en tenant tête aux décisions de son chef, M. en Grande-Bretagne.

Un groupe de "modérés" ont tenté de sauver hier la situation en demandant que l'on prenne simplement un vote de censure contre M. Bevan. Cette proposition a néanmoins été démise par 138 voix contre 124.

A peine remis d'une récente attaque de grippe, on rapporte que M. Bevan s'est montré calme et n'a pas eu recours à son art oratoire pour se défendre.

Il s'est contenté d'affirmer qu'il avait toujours été loyal au parti et qu'il a soutenu qu'il n'avait jamais convoité le poste de M. Attlee.

On lui reprochait notamment d'avoir, à maintes reprises, pris ouvertement une attitude contraire à celle de M. Attlee, dans les débats parlementaires.

L'éminent socialiste continuera de siéger au parlement en dépit du reniement de ses collègues travaillistes.

Il aurait cependant affirmé qu'il ne demanderait jamais à être réadmis dans le parti travailliste si on l'en expulsait définitivement.

M. Bevan demeure, en dépit de cette querelle de parti, l'un des chefs socialistes les plus réputés

## Fillette rendue à sa mère 4 heures après l'enlèvement

Toronto (P.C.) — Une fillette de huit ans, a été enlevée hier dans un quartier résidentiel de la ville, alors qu'elle rentrait de l'école pour le lunch.

Il s'agit de la petite Alice Nesbitt, fille d'un avocat multimillionnaire à sa retraite.

La jeune écolière a cependant été retrouvée à sa mère, environ quatre heures après sa disparition.

Une accusation d'enlèvement a été portée contre Philip O'Desse, un citoyen de Penetanguishene, en Ontario. O'Desse a été arrêté à la pointe du revolver par un constable de Toronto.

La nouvelle de l'enlèvement avait été communiquée à la police à midi et trente minutes. Ce n'est que vers 3 h. 30 p.m. que la petite Alice a été relâchée.

Sa mère avait révélé à la police que le ravisseur avait demandé une rançon de \$25.000 en menaçant de tuer la petite fille si son annonceur son enlèvement dans les journaux ou par l'entremise de la radio.

"Il m'a fait monter dans l'auto, a dit la petite Alice, en racontant son enlèvement, et je ne pouvais pas en sortir."

Elle a par la suite expliqué que son ravisseur ne voulait pas la laisser rentrer chez elle, et qu'il a refusé de la faire manger, bien qu'elle avait faim.

"J'ai réalisé, à un moment donné, que nous arrivions près de chez nous, a-t-elle conclu, et il m'a fait descendre en me disant que je pourrais revoir papa et maman."

La police avait transmis le signalement de deux automobiles aux radio-patrouilles de la région, quelques instants seulement avant que la jeune écolière ne soit libérée.

Mme Nesbitt a expliqué que l'homme qui avait exigé une rançon au téléphone parlait d'une voix basse, mais non dissimulée.

Le même individu rappela vers nous aura démontré une fois de plus que le royalisme est la forme la plus subtile de l'impérialisme, que ce n'est pas chez les royalistes que l'on trouvera ces sympathies pour la culture française.

## Frontière non protégée entre le Canada et les E.-U.

Washington, (P.C.) — La question de la frontière non protégée entre le Canada et les Etats-Unis a été débattue lors de la conférence de Yalta qui réunissait, en 1945, Churchill, Roosevelt et Staline.

Roosevelt avait alors rappelé à Staline que les Etats-Unis partageaient avec le Canada une frontière qui s'étendait sur 3.000 milles et qui n'était pas protégée. Il avait exprimé l'espoir que d'autres frontières, dans le monde, "puissent un jour ne pas occasionner de mouvements de troupes ou exiger l'établissement de places fortifiées."

LIRE EN PAGE 4

Y a-t-il encore un gouvernement canadien?  
PAR ANDRE LAURENDEAU



## Le dernier bastion de la liberté en cette province!

"Le Devoir, dernier bastion de la LIBERTÉ en cette province!" C'est ce que déclare un professeur de l'université Laval, M. l'abbé Gérard Dumouchel, en faisant parvenir sa souscription au secrétariat des Amis du DEVOIR. Tous les souscripteurs ont leur raison de contribuer à la survie du DEVOIR, et c'est celle de la liberté qui revient le plus souvent dans leurs témoignages.

### UNE BONNE JOURNÉE

Le courrier d'hier a rapporté \$1.591. Le grand total est maintenant

\$68,245

tenant rendu à \$68.245. Ce qui veut dire qu'il ne manque plus que \$6.700 pour atteindre l'objectif de \$75.000 fixé pour la fin de semaine. Cet objectif est-il dans l'ordre du possible? Aux amis du "Devoir" et à ses lecteurs de répondre en envoyant des souscriptions. Adressez votre chèque, si minime soit-il, aux "Amis du Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Des souscriptions reçues hier, il faut mentionner celle de Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, Manitoba. Ce grand patriote de l'Ouest canadien en est rendu à sa troisième contribution depuis le début de la campagne. Les Canadiens français de l'Ouest sont tous de l'avis du père Z. Bélanger, curé de la paroisse St-Sacrement de Vancouver, qui soutient que "la disparition du DEVOIR serait une catastrophe nationale".

### LES ABONNEMENTS

Un agronome de Québec nous écrit: "Vous trouverez ci-joint deux abonnements de six mois au 'Devoir'. Ces deux amis des causes canadiennes-françaises deviendront, je crois, des supports de votre journal."

### 34ème liste de souscripteurs

\$200.00

Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, Manitoba (3e souscription).

\$100.00

Anonyme, Beauharnois.

Mgr J.-A. Brunelle, Cornwall, Ontario.

\$58.00

Un groupe de Marieville.

\$50.00

Mgr Albert Aubertin, Springfield, Etats-Unis.

Municipalité scolaire du village de Naudville.

\$45.00

O. Dufresne, ptre, Blind River.

\$40.00

J.-E. Brunelle, ptre, Cornwall, Ont.

\$40.00

P.-L. Turcotte, Québec.

\$26.00

Ligue du S.-C., St-Simon.

(suite à la page 2)

Un appel d'urgence au Canada français

\$6,700. pour atteindre \$75,000. d'ici la fin de la semaine!

Adressez vos chèques: Les Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal

Souscrivez à la campagne des Amis du "Devoir"

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

## On peut se baigner dans le lac Saint-Louis mais à ses risques

par Gilles DUGUAY

On peut évidemment se baigner sans danger mortel dans les eaux du lac Saint-Louis. Cependant, ces eaux sont tellement polluées qu'elles risquent de provoquer des maux d'oreilles, d'yeux, des maladies de peau, des dérangements intestinaux et même la typhoïde. C'est ce qui ressort du témoignage qu'a donné hier devant le juge François Caron, en Cour supérieure, le Dr. Lucien Piché, directeur du département de chimie de l'université de Montréal.

Le Dr. Piché était appelé à témoigner dans une cause qui met aux prises un groupe de riverains du lac Saint-Louis et la ville de Dorval. Les demandeurs ont pris con-

tre Dorval une injonction pour empêcher la Ville de déverser ses égouts dans le lac. Le but de cette injonction a été expliqué au Tribunal:

Ce que les riverains cherchent, c'est non pas d'empêcher Dorval de déverser ses égouts dans le lac immédiatement et pour toujours, mais de forcer la Ville à construire des travaux d'assainissement. On voudrait que l'eau des égouts soit d'abord stérilisée avant d'être déversée dans le lac.

Le Dr. Piché a expliqué au Tribunal que les matières organiques consommées de l'oxygène. Les eaux passent par un processus d'épuration naturelle qui est l'oxygénation. Quand l'eau renferme suffisamment d'oxygène, elle se débarrassera elle-même. Mais, à Dorval, l'eau ne renferme plus suffisamment d'oxygène pour s'épurer et les matières organiques que les eaux y déversent la rendent dangereuse.

## 300 en Ontario, 3 ici

Le Dr. Piché a de plus révélé que dans l'Ontario il y avait trois cents usines d'épuration, c'est-à-dire que 300 villes de l'Ontario épurent les eaux d'égouts avant de les rejeter dans les cours d'eau. Dans la province de Québec, par ailleurs, il n'y a que deux ou trois de ces usines.

Le Dr. Piché a révélé que, dans la baie de Dorval, l'eau contenait environ 310 colybacilles par 100 millilitres.

Un deuxième témoin a été entendu hier après-midi, c'est M. Théodore Lafrenière, ingénieur du Ministère de la Santé provinciale. Il a déclaré au Tribunal que le ministère pour lequel il travaillait recommandait les baignades dans la Rivière-des-Prairies, au-dessus de Cartierville, mais qu'il ne les recommandait pas dans le lac Saint-Louis. Il a dit que toutes les eaux autour de l'île de Montréal étaient contaminées.

M. Lafrenière a cependant ajouté que si les eaux du lac Saint-Louis n'étaient pas recommandées pour fins récréatives, elles n'étaient pas nécessairement dangereuses.

Il a continué en disant que le

Ministère de la Santé provinciale ne surveillait pas les eaux pour savoir si elles étaient propres pour le bain mais uniquement pour les fins de l'alimentation. Or, toutes les villes ont des usines pour décontaminer l'eau des rivières et des lacs afin de la rendre potable. Dans l'état où elle se trouve, elle n'est évidemment pas potable, mais après la filtration et la chloration elle le devient.

## Plage publique

Le témoin a de plus déclaré que pour exploiter une plage publique il fallait avoir un permis du Ministère de la Santé provinciale, mais que de tels permis n'étaient pas accordés pour les plages entourant l'île de Montréal.

M. Lafrenière a précisé qu'à son avis, même si les eaux n'étaient pas tellement propres à Dorval, dans le lac Saint-Louis, elles n'étaient pas pour cela dangereuses à condition que l'on n'en boive pas.

De toute façon, a-t-il ajouté, même si Dorval décontaminait l'eau des égouts qu'elle rejette dans le lac, cela ne changerait rien. Il faudrait que toutes les municipalités entourant le lac Saint-Louis décontaminent leurs eaux d'égouts.

Par contre, le Dr. Piché avait émis l'opinion que les eaux du lac qui viennent d'Ottawa et Hull arrivent déjà contaminées. Il y a la forte pollution des eaux de la région de la capitale. Le Dr. Piché avait ajouté que les égouts de Dorval augmentaient la pollution dans une proportion d'environ 20%.

Me René Durand, c.r., accusateur pour la Ligue Antipollution Inc.

## ICI ET LÀ AU PALAIS

Bernard Guertin, 35 ans, vendeur d'automobiles dont le terrain est situé à l'intersection des rues DeFleurmont et Christophe Colomb a comparu hier devant le juge Gerald Almond. Il est accusé d'avoir obtenu de Pagé et

Fils, rue Wellington à Verdun, 32 automobiles en remettant un chèque sans valeur de \$30,500. Guertin est parti avec 20 automobiles avant-hier après avoir remis son chèque. Ce n'est qu'après son départ que Pagé et Fils se sont rendu compte que Guertin n'avait même pas de compte à la banque sur laquelle le chèque était tiré.

Le juge Almond a fixé un cautionnement de \$5,000 sur immeuble. \* \* \*

Roland Bouchard, 29 ans, chauffeur de camion de Roberval, était venu se guérir d'une peine d'amour à Montréal. Ça lui a coûté \$1,600. Il a été ramassé ivre avant-hier boulevard St-Laurent. Sa cure durait depuis deux mois. Sentence suspendue par le juge McManamy.

## LE BRIDGE

## LE POINT DE DEMARCATIION

Dans la valeur défensive d'une main, ou se trouve le point de démarcation ?

Question à laquelle il n'est pas facile de répondre. Seule l'expérience peut apprendre à un joueur jusqu'à quel point il peut s'aventurer dans les enchères ou contester le contrat des adversaires. Un joueur peut tout d'abord envisager la possibilité de réaliser un contrat puis devenir lui-même en défense. Avant de s'aventurer vers un contrat sacrifice, un joueur doit non seulement envisager la possibilité de sa main, mais également de celle de l'adversaire. Si la distribution peut affecter grandement les calculs de votre propre main, elle peut jouer également sur la possibilité des adversaires. Les effets de la distribution peuvent être si sensibles que parfois il est pratiquement impossible de les prévoir avec précision.

La main suivante, qui se présente au cours d'une récente séance de bridge duplicita, fut une surprise pour tous les joueurs. Alors que E-O avait l'assurance que cette main devait représenter un gain en leur faveur, les joueurs en N-S ne songaient à rien de plus qu'un contrat sacrifice représentant une moindre perte. Or, aucune manche n'était réalisable par les joueurs en E-O alors que rien ne pouvait empêcher les joueurs en N-S de réaliser une levée.

Donneur : Ouest  
Est-Ouest vulnérables  
NORD  
8 7  
10 8 5 2  
8 3  
10 7 2

EST  
10 9 5 2  
8 4  
10 7 5 4  
8 3  
10 7 2

SUD  
9 7 6 2  
8 4  
10 7 5 4  
8 3  
10 7 2

QUEST NORD EST SUD  
1 1 1 1  
2 2 2 2  
3 3 3 3  
4 4 4 4  
5 5 5 5  
6 6 6 6  
7 7 7 7  
8 8 8 8  
9 9 9 9  
10 10 10 10  
11 11 11 11

(1) En participant aux enchères, au palier de quatre trics, déjà Sud avait dépassé ce qui pouvait être envisagé comme la valeur défensive de sa main. Espérer empêcher les adversaires de réaliser leur contrat serait de l'enthousiasme. Sud envisage donc l'opportunité d'un contrat sacrifice. Pour les adversaires vulnérables, la manche à une valeur de cinq cents points et il y a en plus la valeur des trics. Une chute de trois levées de la part de Sud peut donc être considérée comme une opération.

## EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

Sélection de personnel  
Difficultés d'adaptation  
Timidité  
Complexe d'infériorité  
F.-H. LAPOINTE, MA. L.P.H.  
PSYCHOLOGUE CONSULTANT  
1477 ouest Sherbrooke  
FI. 5912 DE. 4545



## La Croix-Rouge a 34ème liste...

recueilli 63.1% de son objectif

Les montants recueillis par les 6,500 sollicitateurs et sollicitées bénévoles de la Croix-Rouge s'accumulent lentement au siège social de la Société, qui rapportait hier soir \$473,229 en caisse, c'est-à-dire 63.1 % de son objectif final de \$750,000 pour Montréal et la région métropolitaine.

D'après M. D. Belvédère, président de la section du nord de la ville, les résultats seraient satisfaisants. "Certains districts sont lents à nous faire parvenir leurs rapports, a-t-il dit. D'autre part, dans certains quartiers, nous manquons d'auxiliaires et, malgré tout, leur bonne volonté, sollicitateurs et sollicitées qui se dévouent à notre cause depuis le début de la campagne ne parviennent pas à trouver toutes les personnes qui attendent leur visite pour donner leur contribution. Nous avons besoin d'aide et toute personne désire d'aider la cause de la Croix-Rouge peut offrir ses services en téléphonant à PLateau 1751."

ration avantageuse et le contrat sacrifice est accepté.

(2) Si Est n'entretenait aucun doute au sujet de la possibilité d'une simple manche par son partenaire, il redoute grandement les dangers de perdre trois levées à la main de Sud. Aussi par une pénalité, il est bien confiant d'obtenir un gain.

Entame... dame de pique. Le déclarant coupe de son huit de trèfle. Le six de carreau est joué vers le roi et l'attaque à l'atout permet la capture du roi de Est. Deux levées de cœur sont cédées aux adversaires. Rien de plus, le contrat est réalisé. Aucun des joueurs n'a pu établir le point de démarcation de cette main.

Noël DUCHESNE.

(Suite de la page 1)

\$20.00

Anonyme.  
Dr Rodrigue Dugré, J.L., Drummondville.

\$19.00

Elèves du Séminaire des Trois-Rivières.

\$15.00

Anonyme.  
Caisse Populaire St-Ambroise, Montréal;  
Dr Gérard Matte, Québec.

\$10.00

Syndicat Nat. de la Lunetterie de Nicolet; Soc. St-J-Baptiste de St-Jean-Marie-Vianney, Mtl; Anonyme; Anonyme; A. Prévost, St-Charles de Bellechasse; Comptoir avicole de St-Félix de Valois; J. Paul Bolduc, Asbestos; Coopération éducative du Sém. des Tr-Rivières; Gérard Simard, Québec; Jos. Fortin, Québec; Jean Berubé, avocat, de Québec; Dr Pierre-Paul Dion, Drummondville; Gaston Belavance, prêtre, Shawinigan; F. Trudeau, Mtl; Caisse Pop. N-Dame de Bellefleur; Cyrille Paradis, Québec; G.-E. Nadeau, Princeville; Aimé Guertin, Hull; Dr Robert Lessard, Québec; L. Renaud, pharmacien, Les Escoumains; Isidore Provencal, curé, Saint-Jean; Roméo Charbonneau, Mtl; Dr J.-R. Tittley, Ottawa; Lord & Fils, Inc., Mtl; Raymond Boyer, Mtl; Germaine Thibodeau, Mtl; L.-Eugène Courtois, Mtl; Alfred-A. Goulet, Mtl; abbé Jacques Lesage, Québec.

\$7.00

Gérald Boisvert, optométriste, Rouyn; Quelques Canadiens français d'un magasin Steinberg, Mtl; Paul Rémillard, Hull.

\$5.00

Abbé Emile Bégin, Québec; Dr Edgar Lépine, Mtl; O. Robert, de Québec; Napoléon Beauchamp, architecte, Mtl; Art. Richard, Pont-Rouge; Anonyme, Out.; H. Bourgeault, Mtl; Roland-J. Colonnier, notaire, Kapuskasing; Gaston Ri-chard, Grand-Mère; Stanislas Dubois, prêtre, Rouyn; Marcel Cinq-Mars, C.R., Rouyn; Paul-Réal Desrosiers, Mtl; Mme Charlotte Clément-Waddell, Sainte-Thérèse de

Blainville; Geo-Aimé Girard, St-Bruno; Ernest Carreau, not., Thetford-Les-Mines; L.-P. Roux, Mtl; Jean Drouin, Ottawa; Jean Chaillet, Québec; Un prêtre de Joliette; J. Gosselin, Mtl; Clère Saint-Vincent, Baie-Comeau; Mary F. T. Kheve, Ottawa; Raymond Richard, Hébertville; Anonyme (RR. no 1); Odina Boutet, (2ème sous.), Loretteville; Anonyme; Charles-A. Maheu, Giffard; Louis-Emile Blanchet, prêtre, Québec; André Levac, ing. P. Mtl; Jean Dumont, Lévis; Geo-Etienne Filiatrault, Ste-Thérèse de Blainville, notaire; Hôpital Saint-Joseph, Granby; Stanislas Cantin, prêtre, (2e sous.), Québec; Anonyme; Roland Coderre, Tracy; J.-P. El. Spire, Mtl; (2ème sous.); U.C.F. Saint-Alexandre d'Iberville; Dr L.-L. Langelier, d'Arthabaska; P.F. des Ecoles Chrétiennes, Hawkesbury; Madeleine Inc., Mtl; Ovide Hubert, Iles de la Madeleine; Meunier & Frère, Mtl; Marcel Paquette, Mtl; F.F. Saint-Gabriel, St-Bruno; J.-R. Lavigne, Saint-Liboire; G. Laporte, prêtre, Mtl; Anonyme de N.D.G.; Léger Robitaille, prêtre, Château-d'Eau; Maurice Gaudet, Saint-Jacques, Montcalm; Annette Berthiaume, Saint-Jean; Dr Paul-E. Renaud, Saint-Félix-de-Valois; Albert Gélinaud et Henri Bouchard, de Saint-Armand; J.-A. Mainguy, Québec; Philippe Hurtubise, Mtl; Roland Marceau, Saint-Alphonse; Jos. Morneau, Québec.

Encouragez nos annonceurs  
Moins de \$5.00  
Anonyme; Six Étudiants, Québec; Jules Dion, Québec; Jacqueline Beaudry, Saint-Sacrement; Antonio Cayet, de Québec; Anonyme; Berthe Normandin, Mtl; Nelson Asselin, Québec; J.-A. Tétrault, Verdun; J.-M. Charlebois, Mtl; Lucien Pilon, St-Hyacinthe; Eugène Vermette, La Prairie; D'un Ami (2ème sous.); Frs du S.-C., de Brownsburg; Jean Cadieux, Mon-

HUILE D'OLIVE VIERGE  
**PUGET**  
PUR JUS DE FRUIT  
Plus qu'une  
Huile  
un Condiment  
Sain  
Savoureux  
Naturel  
Distributeur : J.-Alfred Guimet  
54 est, rue St-Paul, Montréal

Hommes et femmes!  
Vieux à 40, 50, 60!

Vous désirez de l'entrain?  
Des milliers d'hommes et de femmes de 40 à 60 ans, sentent vieux après une longue vieillesse. Si vous sentez vieux après une longue vieillesse, le fait de présenter en scène que 60 cents. Pour un renouvellement d'entrain, de vigueur et de jeunesse, essayez les comprimés toniques Otrax dès aujourd'hui. Toutes pharmacies.



## Ordonnance pour mieux vivre

Il y a 57 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTREAL

Un restaurant de réputation internationale  
**Cavelier de la Salle**  
Spécialité du jour:  
PATE DE POULET MAISON  
Réservations: T.N. 6-6192  
Stationnement gratuit  
Air climatisé  
Dinez et dansez au  
RESTAURANT  
**Cavelier**  
Musique de  
William Lashmar et  
Gene Donati  
**Hotel de LaSalle**  
Drummond et Ste. Catherine

L'EAU révèle la vraie saveur du whisky  
Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.  
**Seagram's "83"**  
Whisky Canadien  
Servez Seagram en toute confiance

Heures d'affaires : 9 heures à 5 h. 30 du lundi au samedi inclus.  
Une des nombreuses vedettes de la  
**VENTE DU PRINTEMPS EATON**  
**1/2 prix!**  
Lampes et abat-jour  
Rég. 9.95 à 75.00  
SPECIAL DE LA VENTE DU PRINTEMPS  
**4.95 à 37.50**  
Solde de notre stock régulier. La plupart uniques en leur genre. Certaines avec légères égratignures. Genre moderne, provincial et d'époque dans le lot. Bois, poterie, fer forgé, bronzé, chromé au choix. Pour tables, torchères, lampadaires et lampes "col de cygne". Venez tôt jeudi, vous aurez un meilleur choix.  
LAMPES (MT-277), AU CINQUIEME, CHEZ EATON  
**T. EATON CO. LIMITED**  
OF MONTREAL  
Partageons avec la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises  
Campagne 1955 — 13 au 28 mars — Objectif : 1,500,000

## Aux Communes

### Le C.C.F. attaque la politique d'embauchage du gouvernement

Ottawa (P.C.) — Le parti CCF a de nouveau proposé, hier, aux Communes, une motion de non-confiance à l'endroit du gouvernement dont il réproche la politique en matière d'embauchage.

Elle a été soumise en guise d'amendement à la motion que les conservateurs avaient présentée le 1er mars dernier. Le débat sur le chômage n'avait pas encore pris fin lorsque la Chambre a mis fin à sa séance abrégée du mercredi.

Comme les Communes seront saisies aujourd'hui d'autres projets de loi, le débat sur le chômage reprendra plus tard.

L'amendement du CCF à la motion du parti conservateur — la quelle n'a pas encore été mise aux voix — demande au gouvernement de constituer des commissions d'enquête pour examiner les besoins des sans-travail habilités qui ne touchent pas de prestations d'assurance-chômage.

L'amendement prévoit également la création d'un programme à long terme de développement économique afin de stimuler l'embauchage.

La motion des progressistes conservateurs est rédigée en termes plus généraux.

La motion du parti CCF qui, croit-on, aura pour effet de prolonger le débat qui dure déjà depuis cinq semaines, a été proposée par M. Erhart Regier, député de Burnaby-Coquitlam.

Les porte-parole des autres partis de l'opposition au cours du débat ont préconisé divers moyens en vue de réduire le chômage. De leur côté, les libéraux ont défendu la politique du gouvernement.

M. Regier a accusé les autorités gouvernementales d'employer des mots par lesquels «elles transforment une marée montante de chômage en un embauchage plus considérable».

M. Regier n'impute pas le chômage à l'industrie dont ce n'est pas la responsabilité. Seul, le gouvernement fédéral est en mesure de faire face à la situation.

«Nous avons l'impression que le gouvernement fédéral, a-t-il dit, est en mesure de faire face à la situation, mais qu'il s'y refuse».

Au cours de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu prochainement, le gouvernement fédéral devrait soumettre des propositions précises, plutôt que d'attendre que cette question soit inscrite à l'ordre du jour, à la demande des gouvernements provinciaux.

Selon M. Regier, le gouvernement pourrait adopter les mesures suivantes:

1—Expédier les surplus de produits canadiens aux pays qui souffrent de pénurie afin de combattre le communisme;

2—Entreprendre un vaste programme de travaux publics;

3—Consacrer plus d'argent à la mise en valeur des ressources du Nord canadien;

4—Protéger les produits canadiens contre le «dumping» américain.

Toujours selon M. Regier, le chômage est attribuable, en bonne partie du moins, à la politique du ministre du Commerce, M. Howe, qui aurait «ruiné» l'industrie des fruits, des légumes et de la volaille. C'est une erreur de faire du Canada un dépotier de «dumping» pour ces produits américains.

M. Regier a également proposé que le gouvernement fédéral encourage la construction de 200,000 unités domiciliaires par année au pays.

Accroître le pouvoir d'achat

Pour sa part, M. John Blackmore, crédite de Lethbridge, a demandé au gouvernement d'augmenter les dollars en plus grande quantité afin d'accroître le pou-

voir d'achat et stimuler les achats de produits canadiens. L'embauchage en ressentirait des effets favorables.

M. Charles Henry, député libéral de Toronto-Rosedale, a suggéré au gouvernement d'orienter le prochain budget de manière à influencer l'économie vers un accroissement de l'embauchage, même s'il faut prévoir un déficit et créer une tendance à l'inflation.

Les provinces, a-t-il dit, devraient accepter leurs responsabilités en matière de chômage.

M. C.-W. Carter, député libéral de Burnaby-Burgeo, est d'avis que le gouvernement ne saurait, sauf dans quelques cas, stimuler l'emploi par l'adoption de mesures draconiennes.

Il importe que le public ne soit pas induit en erreur en pensant qu'une conférence fédérale-provinciale donnera lieu à des solutions rapides.

M. Yves Leduc, député libéral de Montréal-Verdun, estime que les Canadiens devraient être optimistes quant à l'avenir. Bien que le pays traverse une période de changements industriels, le commerce et l'industrie donnent des signes d'une rapide expansion.

M. G.-H. Castleden, député C.C.F. de Yorkton, ne partage pas l'avis de M. Leduc. Selon lui, il est difficile d'être optimiste lorsque près de 600,000 Canadiens sont privés d'emplois au Canada.

M. P.-E. Gagnon

M. Paul-Edmond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi, a pris part au débat sur le chômage pour insister sur les responsabilités du gouvernement fédéral.

Il a commencé par rappeler les promesses d'embauchage intégral faites par l'ancien premier ministre King et ses ministres d'alors aux combattants et aux civils pendant la guerre. Il a encore rappelé comment les industries de guerre avaient provoqué des migrations de population.

Après avoir parlé de l'industrialisation du pays qui a déraciné des millions de ruraux pour en faire des ouvriers et souvent des chômeurs, il a parlé de l'immigration d'après-guerre qui est venue combler les vides.

En 1951 et 1952, dit-il, il y eut au Canada près de 360,000 immigrants, dont la moyenne des années précédentes s'établissait à 75,000. La moitié de ces immigrants venus en 1952 étaient des ouvriers non spécialisés et la moitié des ouvriers spécialisés appartenant aux métiers de la construction qui ne manquaient pas de main-d'œuvre au Canada. C'était de l'immigration intensive et non plus sélective.

Outre les huit capitaines de police qui sont promus au grade d'assistants-inspecteurs, huit lieutenants deviennent capitaines; neuf sergents sont élevés au grade de lieutenant; et neuf policiers de première classe sont promus au grade de sergents, en permanence, comportant un salaire annuel de \$3,872.86.

Capitaines promus assistants-inspecteurs de police, à titre temporaire: MM. Ernest Landry, (du département des prisonniers); J. Fernand Daoust, (du poste no 43); Henri Caron (du poste no 13); Walter Boyle (du poste no 13); Georges Rochon (du poste no 13); Armand Rodrigue (du poste no 13); Armand Marion (de la circulation); Fernand Ladvyn (du poste no 14).

Lieutenants promus capitaines: MM. Raymond Laurin (du poste no 9); Richard Pessimville (du département des prisonniers); Ovide Crevier (du poste no 3); Laurent Bélanger (du poste no 19); Léo Tremblay, (de la circulation); James Paterson (du poste no 11); Rodolphe Poirier (du poste no 2); et Léo Carroll (du poste no 10).

Sergents promus lieutenants: MM. Martin Hickey (du poste no 11); Roger Chamberland (des communications et transports); Marcel Doucet (du poste no 2); Gérard Tardif (du quartier-maître); Robert Légaré (de la circulation); Raymond Mongeau (du poste no 12); Henri Poulin (de la circulation); Lucien Damien (des permis); et David Miller (de la circulation).

Policiers promus sergents de police: MM. Laurier Lavallée (des communications et transports); Marcel Duplessis (du poste no 2); Jean-Jacques Sautier (du poste no 20); George McManus (des permis); Benoit Roux (du poste no 18); Guy Toupin (du poste no 3); Robert Blanchette (de la circulation); et André Rousseau (du poste no 10).

Permettez-moi d'exprimer mon admiration pour le beau travail réalisé par l'équipe du DEVOIR. Le DEVOIR n'est pas seulement le seul journal sérieux de langue française au pays, mais une véritable institution au service des idées et de la justice...  
Laurent DUVAL, D.S.P., Québec.

Une institution

Le Club du Vendredi recevra vendredi matin, le Révérend Père Paul Péri, dominicain, qui prêchera le carême à Notre-Dame.

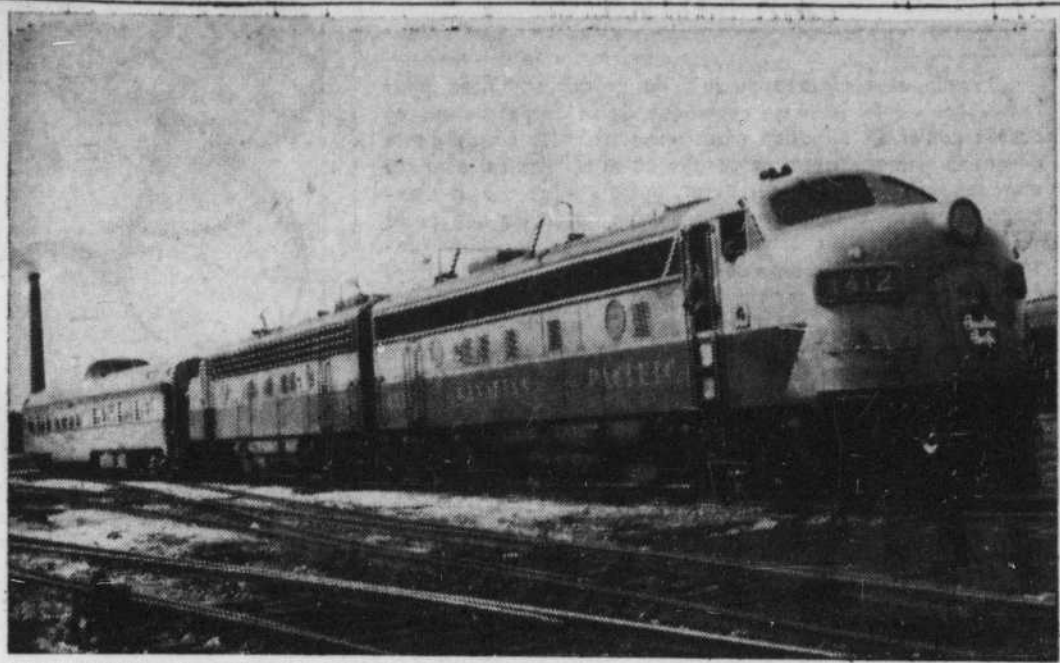
A cette occasion, le Club du Vendredi invite les hommes d'affaires et les professionnels à la messe qui aura lieu le 18 mars, à 8 h. du matin, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

Le Père Péri dira la messe et prononcera une allocution. La réunion se terminera, le petit déjeuner compris, à 9 h. précises.

Le prédicateur de Notre-Dame au Club du Vendredi

Soirée sur l'Évangile

Ce soir, jeudi, à 8 h., aura lieu dans le sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, une grande soirée sur l'Évangile. A cette occasion le film: «Ordnations» sera présenté. Les centaines de personnes qui assistent à ces soirées tous les jeudis et qui ont vu le film: «La nuit de Pâques», ne voudront pas manquer ce second film des Productions du Parvis: «Ordnations». Venez, amenez vos amis, ils ne seront pas déçus. Les pèlerins de Notre-Dame du Mont-Royal sont spécialement invités à cette soirée sur l'Évangile, ce soir, à 8 h., à St-Louis-de-France. L'entrée est libre mais les enfants ne sont pas admis.



LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

LES BRISE-GLAÇONS DU CPR. — Depuis un demi-siècle, alors que la première voie ferrée transcontinentale du Canada a été construite par le Pacifique Canadien, le Bonhomme Hiver a considéré le chemin de fer comme l'un de ses plus formidables adversaires. Non content, pour se venger, de faire geler de temps à autre un aiguillage ou de bloquer la voie au moyen d'une lourde chute de neige, il ne cesse de former des glaçons sous la voûte des tunnels par lesquels doivent passer les nouveaux wagons panoramiques du CPR, avec leurs dômes aux parois transparentes. Mais la compagnie a joué un bon tour au vieux bonhomme en faisant poser sur les locomotives de ses trains transcontinentaux des barres d'acier comme celles que l'on aperçoit sur cette photo, qui tranchent les glaçons avant que ces derniers ne puissent heurter les dômes panoramiques.

## Inquiétude à la Fédération

«Les derniers rapports justifient une certaine inquiétude et il faudra que le volume des rentrées augmente de façon très appréciable au cours des deux prochains jours si nous voulons que la Fédération atteigne son objectif et puisse fournir à ses 33 œuvres les moyens de maintenir leurs services auprès de notre classe nécessiteuse».

Voilà la déclaration que faisait, hier soir, le lt-col Paul Trudeau, E.D., président général de la campagne de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, après avoir pris connaissance des derniers rapports. Le total des souscriptions s'établissait à \$270,249 ou 18 pour cent de l'objectif de \$1,500,000. L'an dernier, pour la période correspondante, le total de \$281,679 représentait 20 pour cent de l'objectif alors fixé à \$1,400,000.

Confiance dans la générosité du public

«La population de Montréal a toujours accordé son appui généreux aux œuvres de la Fédération», a ajouté M. Trudeau, et nous demeurons confiants qu'elle répondra une fois de plus à l'appel des milliers d'indigents dont le sort dépend de cette campagne.

«Nous faisons appel d'une façon particulière à tous les jeunes qui travaillent pour qu'ils réservent une part raisonnable de leur revenu à la charité. Ayant moins d'obligations que les pères de famille, ils sont plus en mesure de contribuer au maintien de 33 œuvres indispensables. Il est facile, sans se priver le moins du monde, de verser vingt-cinq sous de côté chaque semaine pour les pauvres. Qui ne peut donner \$12 par année et même davantage pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin?»

Chez les groupes minoritaires

Des divers groupes minoritaires qui composent l'arrondissement «R», la paroisse allemande de Saint-Boniface a été la première à atteindre son objectif. Le R.P. Adalbert Debell, O.M.C., curé de Saint-Boniface, a rapporté au quartier général que sa paroisse, avec un objectif de \$430, avait souscrit \$445 dès le début de la campagne.

On signale également que la paroisse slovaque des SS, Cyrille et Méthode, dirigée par le R.P. F.C. Billy, O.M.C., met tout en œuvre pour dépasser son objectif, dont 30 pour cent sont déjà souscrits.

Fait à noter, ce sont les jeunes ménages membres du Club social de cette paroisse qui ont pris l'initiative de solliciter leurs compatriotes.

«Personnellement, je crois que le permis de taxis est actuellement trop élevé. Le permis de \$162.50 durant la période actuelle de chômage et de régression des affaires est certainement trop élevé. Il y a un grand nombre d'améliorations qui pourraient être apportées dans le domaine du taxi si l'on voulait tout simplement suivre la suggestion que j'ai déjà faite de former une commission échevinale qui étudierait et soumettrait à l'administration un rapport sur tout le problème du taxi à Montréal.

«Je», conseille fortement au maire actuel de prendre ses responsabilités et s'il se voit dans l'impossibilité de remplir ses promesses électorales qui lui ont permis d'être porté à la tête de l'administration pour les prochains trois ans, j'espère qu'il ne fera pas porter au Conseil l'odieux de ses décisions impopulaires.

«Je tiens, une fois de plus, à dire au public le rôle que l'on fait jouer actuellement aux hommes élus, ce qui est absolument inacceptable. Pourquoi dépenser des sommes énormes pour faire élire tout un conseil si le rôle des conseillers n'est que de jouer au «rubber stamp»? conclut M. Lafaille.

LE CAS ROMEO LONGPRE

Lettre à la «Cité de Montréal»

M. Roméo Longpré prie les autorités municipales de réviser son cas et de le réinstaller dans ses fonctions d'assistant-inspecteur détective

Me Léonard Trépanier, c.r., vient d'adresser une lettre aux autorités municipales au nom de M. Roméo Longpré, jusqu'à ces derniers temps assistant-inspecteur détective, et congédié par le Comité exécutif, le 4 février 1955, à la suite d'une enquête concernant des irrégularités qui auraient été commises à la police municipale, le jour du scrutin.

«Monsieur Longpré, c'est devant assistant-inspecteur détective à votre emploi, me prie de vous informer qu'il n'accepte pas la décision prise au sujet de son renvoi par le Comité exécutif, le 4 février 1955», dit la lettre de Me Trépanier.

«Monsieur Longpré vous soumet qu'il a toujours fait son devoir comme policier et officier de police. Il excipe avec respect de la décision prise contre lui et vous prie de réviser son cas et de le réinstaller dans ses fonctions. Vous voudrez bien m'informer de votre décision», conclut la lettre de Me Trépanier, adressée à «La Cité de Montréal», et portant la date du 15 mars 1955.

Le Comité exécutif s'était fortement divisé sur le congédiement de M. Longpré. Le maire Drapeau, le président Pierre DesMarais et les commissaires Hugh Eanson et René Ouimet avaient approuvé la mesure, tandis que MM. Lucien Croteau, Paul Dozois et Edmond Hamelin votèrent contre.

## L'évaluation municipale

### "Elle doit représenter la valeur réelle d'une propriété"

«Un rôle d'évaluation fait à sa valeur réelle n'implique pas nécessairement une augmentation de la taxe foncière», dit M. Camille Godin, nouvel «estimateur de la Cité»

«L'évaluation municipale, pour être conforme à la loi, doit représenter la valeur réelle d'une propriété, c'est-à-dire, sa valeur d'échange sur un marché libre». Et un rôle d'évaluation fait à sa valeur réelle n'implique pas nécessairement une augmentation de la taxe foncière», a tenu à déclarer M. Camille Godin hier midi devant l'Association des hommes d'affaires du nord.

Le nouveau directeur du service des estimations qui porte aussi le titre d'«estimateur de la Cité» adressait la parole pour la première fois en public depuis sa nomination par le conseil municipal. Voici le texte qu'il a remis à la presse:

Tâche qui n'est pas facile

«Il ne fait aucun doute, dit M. Godin, que la préparation d'un rôle d'évaluation pour décembre 1955 n'est pas une tâche facile, mais je tiens à souligner que l'accueil que m'ont fait les membres du personnel du service des estimations me permet de croire que je puis compter sur leur entière collaboration dans l'accomplissement de ce travail considérable.

«Je crois qu'il serait opportun aujourd'hui d'insister sur la distinction que tout contribuable devrait faire entre l'évaluation et la taxe foncière, deux valeurs qui sont trop souvent confondues.

«L'évaluation municipale,

JEUDI 17 MARS 1955

# Y a-t-il encore un gouvernement canadien?

Nous avons passé notre jeunesse à entendre parler d'une guerre dans laquelle le Canada était entré "parce que l'Angleterre était en guerre"; puis à en craindre une autre où nous entrerions "parce que l'Angleterre serait en guerre".

L'on nous a dit ensuite que ces deux guerres nous avaient conquis l'indépendance; une indépendance relative sans doute, mais néanmoins réelle. Nous y avons cru assez pour nous donner un ministre des Affaires extérieures.

Ce ministre, M. Lester B. Pearson, est allé déclarer à Toronto lundi: si les États-Unis sont en guerre, le Canada est en guerre; l'idée de neutralité est impensable.

Elle est tellement impensable, d'après lui, qu'elle ne nous sauverait pas, même dans un cas où les États-Unis sont seuls engagés, agissent seuls parce que leurs alliés (y compris le Canada) paraissent juger leur intervention arbitraire et risquée.

Que l'action américaine à Formose entraîne une grande guerre, nous y entrons automatiquement. MM. Eisenhower et Dulles, que nous n'élisons pas, décideront la chose pour nous. Le Canada s'annule au départ.

Mais, objectera-t-on, notre diplomatie tente, à limiter les dégâts. Nous essayons dans la coulisse de brider l'élan américain.

Nous le faisons peut-être. Nous disons certainement que nous voulons réduire au minimum les risques de guerre. Mais le poids que nous pourrions avoir auprès de Washington, nous le supprimons des aujourd'hui; nous ne voulons pas la guerre, mais nous déclarons solennellement que nous la ferons. Nous détestons peut-être la politique américaine à Formose, mais nous prévenons le monde que nous la défendrons par la guerre.

Existe-t-il un seul autre pays libre à s'engager de la sorte? La Grande-Bretagne, si alliée qu'elle se déclare, le Mexique, si voisin qu'il soit, ne tient pas d'avance à ce point leur sort à celui des États-Unis.

Au reste, pourquoi cette déclaration tout à coup? M. Pearson, qu'est-ce qui vous prend? Sommes-nous vraiment si proche de la guerre? Les États-Unis sont-ils à ce point décidés? Serait-ce à Londres, curieusement, qu'on aurait chargé d'une mission de rapprochement avec les États-Unis?

La guerre dont il s'agit, c'est la guerre atomique. M. Pearson, êtes-vous si pressé d'attirer sur nos têtes la prochaine volée de

## Lettre de la Saskatchewan **LE COLLEGE DE GRAVELBOURG** par F. IPPERSIEL

"Fondé et maintenu au prix de grands sacrifices pour le bénéfice de la jeunesse catholique de la Saskatchewan et devant pallier la situation désastreuse pour les nôtres d'une éducation élémentaire et secondaire où la religion est absente dans les écoles dirigées par l'Etat, notre collège a soin d'assurer à ses élèves une formation morale basée sur une piété éclairée et une vie chrétienne sincèrement vécue. L'instruction religieuse est à la base de l'enseignement. ... Les langues française et anglaise servent tour à tour de médium d'enseignement; les élèves ont l'avantage, soit en classe, soit en récréation, de pouvoir acquérir l'habitude de s'exprimer avec facilité dans les deux langues."

Ces textes sont tirés de l'annuaire 1953-54 (38e année) du collège de Gravelbourg. Ils ont sans doute été écrits pour indiquer aux parents et aux bienfaiteurs les principes de base de l'institution. On ajoute ensuite que le collège est affilié à l'Université d'Ottawa, qui décerne le parchemin de Bachelier en arts aux élèves qui réussissent les examens avec succès. De plus, l'an dernier, le collège a complété, en donnant un cours d'arts et métiers à l'intention des adolescents qui ne veulent pas faire le cours classique.

Le collège fait aussi grand état — et c'est encore plus important pour sa propagande dans l'ouest que dans l'est du pays — des activités sportives de ses élèves, de la culture physique, de la discipline, etc. Au point de vue artistique, on enseigne le chant, la musique instrumentale (piano, fanfare) et "l'art oratoire" est particulièrement à l'honneur.

L'inscription totale en 1952-53 a été de 264 élèves; en 1953-54, de 262 élèves et en 1954-55, de 231.

**Historique**

Tel est en résumé ce qu'est le collège actuel de Gravelbourg. Il a été fondé en décembre 1917, alors que l'abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg, obtenait une charte provinciale pour un collège français. Cette charte fut approuvée par la législature, avec l'appui de E. Mgr O. E. Mathieu, alors archevêque de Regina, le 17 décembre.

En 1918, on procédait à la construction du collège et le premier recteur, l'abbé C. N. Deslandes, ancien directeur du Petit Séminaire de Saint-Boniface, prenait charge de la nouvelle institution. L'ouverture officielle eut lieu le 14 décembre 1918. C'est en 1920, deux ans après sa fondation, que les R. P. Oblats sont appelés à diriger le collège. Leur supérieur était le R. P. F. X. Marcotte, qui fut plus tard recteur de l'Université d'Ottawa. En mai 1923 avait lieu la première grande célébration de la fête de l'Immaculée Conception. Dès 1924, il fallut songer à agrandir le collège, et la même année, il accueillit les membres de la Liaison française. Le 18 février 1926 avaient lieu les funérailles de M. l'abbé Gravel.

Le premier octobre 1927, M. Henri Bourassa, de passage à Gravelbourg, se rendait au collège. Le 19 novembre 1935, pour la première fois, un chef politique de la Saskatchewan, le lieutenant-gouverneur W. J. Patterson, visitait l'institution: Son Eminence le Cardinal Villeneuve honorait de sa présence les professeurs et les élèves le 31 mai 1936.

Les 19 et 20 mai 1943, le collège célébrait son 25e anniversaire et



MAURICE

## **LETTERE DE ROME** **S.S. Pie XII expose les conditions d'un apostolat moderne efficient**

Reprise des audiences publiques  
De notre correspondant romain Georges HUBER

10 mars 1955: jour de joie au Vatican et dans la Ville éternelle. Pour la première fois depuis la fin novembre, le Saint-Père a accordé une grande audience publique et horangue son auditoire.

Il s'agit de l'audience traditionnelle des prédicateurs de Carême et des Curés de Rome, auxquels, s'étaient joints quelque 600 ecclésiastiques italiens réunis en journées d'étude et de recollection à Rome.

Le discours de S.S. Pie XII dura 18 minutes. Laisant parler son cœur de Pasteur, l'Évêque de Rome proposa quelques observations touchant l'apostolat, non sans avoir loué "préalablement les efforts du clergé de Rome en vue d'un renouveau chrétien de la Ville éternelle."

Pour ce qui touche l'action apostolique elle-même, Pie XII recommanda à son auditoire la modération, la constance et le courage.

**Moderation**

Il agitait sous la pression d'un zèle mal éclairé, l'apôtre qui ambitionnerait d'atteindre tout d'une fois. Pareille attitude exposerait à des illusions d'abord, puis à d'amères déceptions. "L'apôtre doit considérer la faiblesse morale d'autrui, le manque de préparation intellectuelle, l'ambivalence, la rive — pour ainsi dire — d'où l'âme égarée doit partir pour aller jusqu'au prétre ou plutôt jusqu'à Dieu, si elle se laisse induire à entreprendre la traversée. Attaquer l'âme avec des arguments qui la dépassent, exiger d'elle des actes qu'elle n'est pas préparée à poser, tout cela serait certainement dommageable à l'action apostolique. Peut-être faut-il rétablir des contacts interpersonnels: il importe alors d'approcher avec délicatesse les âmes éloignées de l'Eglise."

"Savoir renoncer à la précipitation, savoir attendre le moment propice, savoir doser ce qu'on dit et ce qu'on demande, telle est la première exigence d'une action apostolique individuelle."

**Constance**

"L'apôtre n'obtient pas toujours ce qu'il veut, et rarement l'obtient tout de suite. Hostilité, froideur, indifférence peuvent entraver l'action du prétre et le porter au découragement. D'où la nécessité de la constance. L'apôtre doit tenir bon, fût-il en proie à une angoisse "qui transforme en silencieuses agonies des nuits qui semblent éternelles". Imitant le Christ au Jardin des Oliviers, il dira:

Pour établir les besoins religieux d'une région, il importe d'éviter la superficialité. Loin de s'en tenir à des approximations, l'apôtre s'appuiera sur un travail de statistique fait avec sérieux, avec réalisme et avec sérénité.

Et le Saint-Père de préciser sa pensée moyennant des exemples.

Certaines églises de Rome voient une affluente de fidèles les dimanches et fêtes. Le prétre peut-il s'en réjouir? "Sans doute et à bon droit. Mais avant de se sentir tout à fait tranquille, il devrait calculer avec une précision suffisante le nombre de ceux qui seraient obligés de venir et qui ne viennent pas". "Il nous revient que bien souvent un calcul soigné réserve des surprises désagréables au prétre soucieux de la destinée des âmes."

Le même critère vaut pour le catéchisme. Le prétre peut à bon droit se réjouir de voir une foule d'enfants au catéchisme. Mais, chargé de toutes les âmes de la paroisse, il doit aussi se poser la question: Combien d'enfants auraient dû venir et ne sont pas venus?

"Une autre question. Comment va l'instruction religieuse des adultes? Combien sont-ils les hommes et les femmes qui, de de connaissances religieuses, n'ont que les notions apprises dans leur enfance?"

"Une autre question encore. Combien de fidèles font leurs Pâques? Et combien d'entre eux vous semblent vivre dans la grâce de Dieu?"

**Utiliser toutes les bonnes volontés**

On commet parfois une faute dans le calcul des forces apostoliques disponibles dans les paroisses. "Certaines forces sont ignorées du curé, d'autres, sous-estimées ou même ouvertement contrariées. Ouvrez les bras à tous, chers fils, et bénissez tout ce que l'Eglise approuve. Qui conquiert est animé de bonne volonté, doit trouver une vigne dans la vigne du Seigneur, qui accepte tout service et cherche des ouvriers à toutes les heures."

Pour utiliser sagement les forces, on doit éviter avec soin l'individualisme. C'est à l'individualisme, pense le Pape, qu'il faut parfois attribuer la disproportion entre les résultats, bien modestes, et les efforts, nombreux et ardents.

Le Saint-Père ne manqua pas de féliciter les prédicateurs de Carême de s'être trempés dans une retraite avant d'entreprendre leur ministère: "Vous vous recueillez dans des saints Exercices, pour que vous n'en arriviez pas à consommer vos vies énergies spirituelles en prêchant et en vous donnant aux âmes."

Georges HUBER

## BLOCS-NOTES

Toujours davantage

La Colombie britannique n'aime pas les accords fiscaux qu'elle a signés avec le gouvernement fédéral parce qu'ils ne rapportent pas assez de sous. Elle en approuve le principe, mais elle juge leur rendement insuffisant. Vendre son "droit d'aînesse", d'accord, mais elle exige qu'on lui en donne un prix satisfaisant.

Loin de freiner la centralisation, la Colombie canadienne est disposée à l'accélérer. Elle invite le gouvernement à envahir un autre domaine, celui des ressources naturelles. Dans son discours du budget, le 4 février, le premier ministre de cette province, M. Bennett, a dit que le gouvernement d'Ottawa devrait payer une partie du coût de la préservation et même de l'exploitation des ressources naturelles. Sa province l'a demandé déjà, elle répète sa demande et elle y reviendra si nécessaire, dit-il. Peut-on imaginer façon plus catégorique d'inviter la centralisation?

Ce qui surprendra c'est que le même premier ministre se porte à la défense de l'autonomie! Comme si l'eau et le feu pouvaient coexister! Après avoir élaboré sa théorie centralisatrice sur l'aide fédérale aux ressources naturelles, il a dit qu'un des problèmes de l'heure "c'est la préservation et la sauvegarde des droits constitutionnels... qui rendent possible le gouvernement responsable".

C'est cette logique bicipède que nous refusons dans la province de Québec. Nous avons la conviction que nous ne pouvons d'une main accepter les octrois fédéraux et de l'autre ferrailleur contre la centralisation. C'est l'un ou l'autre.

**Le droit du plus fort...**

On connaît la situation scolaire des catholiques en Colombie canadienne. Leurs droits sont faciles à résumer: ils n'en ont aucun. Non seulement le gouvernement ne leur accorde aucune subvention, mais ils doivent payer des impôts sur leurs immeubles scolaires.

Pour soutenir leurs écoles ils doivent donc recourir à toutes sortes d'organisations pour financer leurs écoles. Ils se saignent à blanc et participent ensuite à des tirages à l'Union nationale le budget n'est

## Lettres au "Devoir"

LONGUE DUREE

Cher Monsieur Chamard,  
A propos de votre lettre au "Devoir" sur "Microsilion et long playing".

Depuis la naissance de ces disques à 33.3 tours, leur nom français a été "disques de longue durée", appellation qui remonte déjà assez loin pour qu'il soit difficile de l'ignorer.

Ne sentez-vous pas que les vocables "à long déroulement" et "à long minutage" sont absolument étrangers au génie de la langue française parlée? Je regrette donc votre suggestion, devant l'usage ancien de "longue durée".

La langue anglaise ne fait pas qu'introduire dans le français au Canada des mots anglais: elle fait un désastre plus grave: elle tue le sens même, ou le génie, de la langue française, que l'on ne sent plus — le génie même de la pensée devient anglais.

Par contre, je vous félicite pour vos justes réflexions sur discaire.

Théo CHENTRIER.

UN PROPRIETAIRE INQUIET

Cher monsieur Sauriol,  
Je lis avec des sentiments mêlés, et, pour le dire, nos sans une vive inquiétude, vos commentaires sur l'administration municipale.

Je ne sais quelle serait l'impression des locataires en face d'une augmentation générale de la taxe d'eau, mais je pense pouvoir l'imaginer.

Comme propriétaire, je dois vous avouer que l'entraîneur vous mettez à réclamer une hausse et des taxes foncières et des évaluations. Il est vrai que cela s'appellera rajustements, mais au point d'un nouveau système, etc.) me donne tout bonnement le frisson.

Mes biens étant dans l'immeuble, je suis très mal impressionné par votre énoncé "mauvaise finance municipale = bonne administration".

Je devrais peut-être savoir que tout Montréal n'a plus qu'à se réjouir d'être débarrassé d'administrateurs à même leurs revenus ordinaires. Avec cette différence, cependant, qu'elles vivent selon leurs moyens.

En Alberta le surplus au compte ordinaire a été de \$105 millions, à même le quel le gouvernement a dépensé \$90 millions, laissant un surplus général de \$15 millions. En Colombie, le gouvernement a fait pour \$23 millions de dépenses: capitaux, mais il s'est gardé un surplus de \$3.5 millions.

Dans le Québec, c'est le régime de l'arbitraire. C'est n'est plus la constitution, c'est n'est plus la législation qui mène, c'est M. Duplex. Les millions vont où il veut et en la quantité qu'il veut.

Pierre L.

## L'ACTUALITE **Débat à Londres**

La presse anglaise discute ces jours-ci avec animation un projet de censure quant aux nouvelles qui concernent la famille royale. L'affaire a été déclenchée par les reportages d'hédomadaires à sensation au sujet de la princesse Margaret. Le Daily Mirror et le Daily Sketch ont repris récemment les potins d'un mariage possible de la princesse avec le capitaine Townsend; ils ont publié des déclarations énigmatiques de cet officier de 40 ans, qui est divorcé et dont la femme mariée garde les deux enfants nés de leur union.

Evidemment, de tels potins sont de l'information discutée, mais d'autre part la famille royale est une institution politique. Ce qui rend l'affaire plus scabreuse, c'est que parler de divorce à propos de la famille royale, c'est parler de corde chez un pendu. Car le spectre d'Edouard VIII hante ces vieux châteaux depuis qu'il a abdiqué en 1936 pour épouser une divorcée.

Il existe en Angleterre un Conseil de la presse qui représente toute la profession et qui en surveille l'éthique. Mais il n'a pas de pouvoir réel. Lord Selborne vient de suggérer que cet organisme ait le pouvoir de censurer de telles informations. A quoi les journaux impliqués répondent qu'une telle censure violerait la liberté de la presse, et qu'il n'est pas utile au pays de recommencer l'expérience de 1936 alors que tout a été caché jusqu'au dernier moment, et que le public a appris l'affaire par un sermon d'un haut dignitaire anglican, et tout à la veille de l'abdication du souverain.

Si les rumeurs étaient fausses il serait facile de les nier; elles paraissent donc comporter une part au moins de vérité, et cette situation est fort embarrassante pour la reine. Tout mariage dans la famille royale doit avoir l'assentiment du souverain et du gouvernement. Le sort fait au duc de Windsor, qui est tenu à l'écart de toute fonction officielle bien qu'il ait demandé d'avoir un poste, et qui a été absent du couronnement de sa nièce, ne peut laisser d'illusion à la princesse. De plus, la reine s'est prononcée à plusieurs reprises contre le divorce. Ce qui ne l'a pas empêchée, toutefois, de conférer l'Ordre de la Jarretière à sir Anthony Eden, divorcé et remarié de fraîche date.

Cela n'intéresserait qu'assez peu le Canada, bien que la princesse soit en troisième place dans l'ordre de succession au trône; car si l'été prochain, à ses 25 ans, elle exerce le droit qu'elle aura alors de se marier sans le consentement de la reine, elle devra renoncer à ses droits pour elle-même et ses descendants. Mais le problème nous touche par un autre côté, car le Telegram, de Toronto, a suggéré que la princesse devienne ensuite le prochain gouverneur général du Canada.

Cela plairait sans doute à ceux qui, ces jours-ci, réclament au Sénat des amendements à la loi du divorce; pour en rendre l'obtention plus facile. Mais ce ne serait pas un facteur d'union entre les Canadiens, et cela n'aurait pas au respect de la couronne britannique, auquel Edouard VIII a déjà porté un coup dur. L'avènement du capitaine Townsend à Rideau Hall serait un argument de plus pour la république aux yeux de ceux qui tiennent le mariage comme indissoluble, et pour qui le remariage des divorcés n'est que de l'adultère, ou de la polygamie successive.

Quant au débat sur la liberté de la presse soulevé en Angleterre par cet incident, il montre combien les choses ont changé depuis 150 ans. En 1812, le Morning Post ayant appelé le prince de Galles (àgé de plus de 50 ans) un Adonis, l'Examiner osa dire que le Morning Post avait un peu outrepassé la vérité. Sur quoi, les deux frères Hunt, journalistes propriétaires de l'Examiner, furent condamnés à un an de prison, et à une amende et à des frais atteignant quelque 2,000 livres.

ALBIN.

## RUE SANGUINET

## Elargissement au sud de Ste-Catherine

Pour permettre l'aménagement d'une chaussée de 30 pieds de largeur entre les rues Ste-Catherine et Dorchester.

La rue Sanguinet, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester a partout 44 pieds d'emprise, sauf sur une longueur d'environ 100 pieds, juste au sud de la rue Sainte-Catherine, où elle n'a que 32 pieds de largeur. A cet endroit, explique un rapport du Comité exécutif, le pavage qui a ailleurs, dans le secteur, environ 30 pieds de largeur, se réduit à 15 pieds, soit à peine une allée de circulation. "Ce rétrécissement est la cause de nombreux embouteillages et délais dans une artère très fréquentée, servant de lien direct entre la rue Sainte-Catherine et la rue Dorchester élargies, et conduisant ensuite au centre administratif".

L'administration municipale propose au Conseil d'autoriser une dépense de \$54,000 pour l'acquisition et la possession préalable de la partie de l'immeuble requis en vue de l'élargissement du côté ouest de la rue Sanguinet, depuis la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud.

La mesure permettrait l'aménagement d'une chaussée de 30 pieds de largeur, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester, et apporterait, note le Comité exécutif, "une amélioration considérable aux conditions locales et soulagerait d'autant la rue Saint-Denis voisine".

Le coût de cette expropriation serait entièrement payable par la municipalité, étant donné qu'il s'agit d'une mesure visant à améliorer la circulation en général.

## Chez Pierre

1263, rue Labelle

Eh oui le seul  
Chez PIERRE

est toujours là avec son  
atmosphère spéciale et sa  
cuisine sans prétention mais  
toujours la même  
depuis 18 ans

## Chez Pierre

PL. 0106 - 1590  
(licence complète)

## Illumination de l'hôtel de ville

## Lumière jaune d'or et lumière bleu-verd

Le drapeau sur l'édifice, le monument Vauquelin et l'intérieur du balcon de la façade seront éclairés avec des lampes à incandescence.

Le Comité exécutif recommandera au Conseil municipal de l'autoriser à dépenser un montant de \$18,000 pour l'éclairage extérieur de l'hôtel de ville.

Voici comment la note explicative de l'Exécutif expose le projet: "On désire mettre en relief la beauté architecturale de l'édifice, avec une charge d'éclairage limitée, puis, des considérations d'économie dictaient l'emploi des circuits prévus à cette fin, il y a plusieurs années. On y est parvenu à l'aide de jeux d'ombre et de couleur, sans abus de contrastes qui auraient nui à la dignité de l'hôtel de ville."

"L'éclairage d'ensemble sera fourni par des lampes à vapeur de sodium dont le rendement lumineux est extrêmement élevé et dont la lumière jaune d'or met en valeur les détails architecturaux. Pour créer un contraste, l'extérieur de la coupole sera éclairé avec des lampes à vapeur de mercure donnant une lumière bleu-vert. Le drapeau sur l'édifice, le monument Vauquelin et l'intérieur du balcon de la façade seront éclairés avec des lampes à incandescence, afin de ne pas déformer les couleurs."

Les projecteurs armés de lampes à vapeur de mercure seront d'un type nouveau. "Des prises de courant sont prévues pour le raccordement temporaire d'éclairage supplémentaire, tel des arbres de Noël."

"L'éclairage, contrôlé par une horloge à contact, pourra, au besoin, être commandé manuellement."

ENCOURAGEZ  
NOS  
ANNONCEURS



Canal Lachine

Afin de procéder aux réparations du printemps, le canal Lachine sera vidé à minuit (24 heures), le 19 mars 1955, pour une période d'environ trente jours.

Jean BARCELO  
Ingénieur-surintendant  
Canaux de Québec  
901, rue Bleury

## REGIE DES LOYERS

## AVIS

## A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES

(Dans toute cité ou ville de la  
Province de Québec)

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1955 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1956, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

- 1 Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail, doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et, au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire après le 30 avril.
- 2 Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions, (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location), doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars si son bail expire le 30 avril et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 3 Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec son locataire soit prolongé aux mêmes conditions, (soit qu'il désire une augmentation de loyer, ou un changement dans les conditions de location), doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril et, au plus tard 30 jours avant son expiration, dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.
- 4 Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire, doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer.

Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars et, dans les 10 jours de cet avis, s'il a été donné après le 20 mars.

(Cet avis ne concerne pas les maisons construites après le 30 avril 1951.)

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS,  
S'ADRESSER A LA REGIE PROVINCIALE DES  
LOYERS DE SA LOCALITE.

## Problèmes de la vie ouvrière

## Les arguments de la Commission des transports

"En tentant d'obtenir une semaine de travail plus courte pour une rétribution égale, les employés syndiqués de la Commission de transport de Montréal recherchent une augmentation pure et simple de leur salaire, en ce qu'elle se traduit par le même résultat final: une hausse dans le revenu horaire de l'employé et une hausse dans le coût total des salaires versés par la Commission".

C'est ce qu'affirme notamment la Commission de transport montrealaise dans son plaidoyer présenté hier devant le tribunal d'arbitrage chargé de faire enquête sur la requête déposée par les syndiqués, représentés par la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer et autres transports, locaux 214, 219 et 232. Le tribunal est présidé par le juge Léon Girard et les autres arbitres sont Mes Robert Lafleur, pour la Commission, et Jean-Paul Renaud, pour les syndiqués. Le plaidoyer de la Commission a été présenté par Me Gérard Trudel; M. Edouard Masson est le procureur de la Fraternité.

Selon la Commission, "la semaine de 40 heures coûterait annuellement \$3,200,000, alors que l'année 1954 s'est terminée avec un déficit assez important, et il est tout probable, vu la diminution croissante du nombre de voyageurs qu'entraînerait une nouvelle augmentation de tarifs que, pour obtenir à peu près les \$4,000,000 additionnels requis par année, la Commission devrait augmenter son tarif de base d'un montant supérieur à l'augmentation qu'elle a été obligée d'imposer en 1952".

Le plaidoyer de la Commission prétend aussi que: 1) La situation financière de la Commission ne lui permettrait pas d'augmenter ses dépenses au chapitre des salaires sans que ceci entraîne du même coup une hausse des tarifs. "Et il ne conviendrait pas d'accumuler aux employés de la Commission de transport un avantage encore accru sur celui qu'ils possèdent déjà sur l'ensemble des travailleurs de la région, lorsque c'est l'ensemble des travailleurs qui seraient appelés à solder le coût de tel nouvel avantage". 2) "La Commission n'accepte pas la proposition que les taux de salaires et conditions de travail de Toronto, de Vancouver ou d'ailleurs, soit dans l'industrie du transport, soit dans les autres industries, doivent déterminer les taux des salaires et des conditions de travail à Montréal. "Il est évident que le salaire doit s'apprécier en fonction du milieu économique où il est gagné". "Il paraît évident que les standards de rémunération pour du travail effectué à Montréal doivent être établis par comparaison avec les taux de salaires payés dans la région, à la lumière des conditions générales et particulières qui y prévalent".

## Le chômage est aussi une responsabilité provinciale

Parlant à Montréal mardi soir, Mme Thérèse Casgrain, présidente provinciale du parti C.C.F., a traité de la question du chômage, faisant ressortir le fait que sa solution, tout en étant la responsabilité primordiale du gouvernement fédéral, n'exclut pas la responsabilité des provinces. Elle a déploré le fait que pour trouver la solution des problèmes de l'heure on s'accroche à des formules désuètes et périmées. On craint d'utiliser de nouvelles méthodes de travail qu'elles soient qualifiées de socialistes. On a peur de toucher à ce qu'on appelle le droit sacré de l'entreprise privée, on a peur de tenter dans le domaine social et économique, des expériences hardies et courageuses qui nous défendraient du chômage et de la misère. Par ailleurs, on agit quand il est question de se lancer à corps perdu dans la construction d'engins de guerre, de bombes H, qui pourraient amener des catastrophes incroyables.

Mme Casgrain espère qu'à la prochaine réunion fédérale-provinciale, le premier ministre de la province de Québec oubliera de faire de la petite politique de parti pour promouvoir les intérêts d'une véritable autonomie provinciale. Les méthodes dictatoriales du premier ministre dans le gouvernement de sa province posent un doute sérieux sur sa sincérité, quand il parle d'autonomie.

Le parti C.C.F. n'a pas hésité à prendre position en faveur de l'autonomie provinciale quand il a accepté la déductibilité complète de l'impôt provincial. Le parti libéral de la province s'est contenté de l'attitude d'Ottawa.

Mme Casgrain a engagé ses auditeurs à suivre de très près ce qui se passera dans le domaine politique au cours des prochaines semaines. Vous avez beau prétendre, a-t-elle dit, que la politique ne vous intéresse pas, c'est pourtant elle qui organise ou désorganise votre vie de chaque jour.

Une opinion publique vigilante et avertie peut faire énormément pour empêcher le gouvernement de poser certains actes qui, plus tard, seront nuisibles à toute la population. Une opinion publique forte et agressive les forcera à prendre des mesures nécessaires pour solutionner les problèmes de l'heure actuelle, n'attirant leur attention que d'une façon plus ou moins aléatoire.

En terminant, Mme Casgrain a affirmé que le parti C.C.F. est aux côtés de la population pour défendre les droits de tous, et non seulement d'un petit groupe de privilégiés.

réel doivent être établis par comparaison avec les taux de salaires payés dans la région, à la lumière des conditions générales et particulières qui y prévalent".

## Les petits détaillants veulent faire disparaître les tirages et les primes

Ottawa (PC) — Deux organisations qui représentent 40,000 détaillants indépendants ont réclamé que le code pénal soit amendé de façon à rendre interdiction des loteries moins ridicule.

La requête a été présentée au Comité parlementaire sur les loteries par l'Association des marchands détaillants du Canada et par la division alimentaire de cette même organisation.

Un mémoire soumis au Comité a fait remarquer que le chapitre 236 du code pénal ne peut réussir à empêcher les tirages, les primes et autres procédés similaires destinés à promouvoir les ventes. On s'y est plaint de l'injustice que représente l'utilisation de ces moyens par les grandes chaînes de magasins qui haussent ainsi leur niveau de ventes tandis que les marchands indépendants ne peuvent rivaliser avec eux. Le petit détaillant ne peut en effet permettre de donner des automobiles, des appareils de télévision ou de radio.

Les tribunaux, a-t-on ajouté, ont jugé dextérieurement en jeu "l'est déterminé qu'un concours ou l'émission d'un hasard et conséquemment ne constitue pas une loterie".

Aussi a-t-on réclamé que la loi rend illégal tout concours "où le prix est accordé soit par un coup de hasard soit à la démonstration d'un talent particulier ou encore par une combinaison des deux".

"On ne peut douter, ajoute le mémoire, que le mépris des lois soit une conséquence de l'indifférence envers la législation, conséquence d'autant plus grave que l'indifférence vient du côté des administrateurs et des législateurs eux-mêmes. Si les loteries et les tirages sont de quelque façon répréhensibles, ils doivent l'être, aux yeux de la justice, dans toutes les circonstances et pour tout le monde."

Les deux organisations ont affirmé en plus que cette révision de la loi, selon plusieurs manufacturiers canadiens, réduirait le coût des produits de consommation.

A ce sujet, le mémoire a prétendu que les tirages et les primes sont, dans la plupart des cas, un moyen de camoufler les prix élevés.

## 50 ans de vie religieuse du Frère Louis-François, mariste

L'Amicale Laval Mariste Inc., et l'Association des Parents invitent les amis, les parents et les anciens du Collège Laval à se joindre à eux pour présenter leurs hommages au Frère Louis-François dont on fêtera les noces d'or de vie religieuse, le 19 mars prochain, à 8 h. p.m., en l'auditorium du Centre Sportif Laval.



Le vénéral jubilaire enseigne au Canada depuis 1908. Il a été tour à tour directeur et professeur de sciences, de musique et de français. Depuis 27 ans, il se dévoue au Collège Laval de St-Vincent-de-Paul comme professeur de français. Il est également un collaborateur recherché à diverses revues religieuses et pédagogiques, en particulier de pièces musicales. En janvier 1935, le gouvernement français par le ministère de l'Éducation nationale, reconnaissait les mérites et les talents de cet éminent professeur et le créait "Officier d'Académie avec Palmes Académiques".

## A L'INSTITUT PEDAGOGIQUE

## Lamennais, une tragique aventure R. P. J.-D. Brosseau, O.P.

Il n'est peut-être pas d'homme plus déconcertant que l'apostaté Lamennais dont l'âme solitaire se dérobe sous de violents contrastes. Sa longue vie de polémiste a suscité, de la part de ceux qui la connaissent le mieux, les jugements les plus variés. L'abbé Brémont veut qu'on parle de Lamennais "avec une sorte de tendresse", tandis que l'historien Rohrbacher est envers son ancien maître presque cruel.

A quoi attribuer sa retentissante défection? A son esprit indomptable, dogmatique, sans retour sur ce qu'il a une fois posé en principe; à son orgueil exprimé brutalement par la devise: "Je romps et ne plie pas"; à son amour de la domination, de la dictature intellectuelle, à ses très réelles déficiences physiques, à son imagination furibonde qui n'entendait pas que la réalité vienne troubler ses rêves? Autant d'opinions!

A ignorer pratiquement le sur-naturel, Lamennais en est arrivé à ne voir dans l'Eglise qu'une société purement humaine. Ecoutez l'aveu qu'il fait à Montalembert: "En somme, je crois que l'Eglise ne peut rester ce qu'elle est, qu'on n'a jamais distingué nettement ce qu'il y a de divin et d'humain en elle". Et cet autre aveu plus significatif encore: "Synthèse des religions antérieures, le Catholicisme dont le rôle fut magnifique s'est perdu par sa notion d'un ordre surnaturel, qui devait le mettre en conflit fatal avec la nature et avec la science. Mais, pardon. — (Dimanche prochain: Edith Stein de la synagogue à confession religieuse de son l'Eglise.)

## erreur fondamentale, et de ce système hiérarchique désormais en antagonisme avec le progrès, elle constituerait avec quelques adaptations faciles, le meilleur organe de la société spirituelle."

Il y a, dans la vie de Lamennais, trois phases distinctes; chacune coïncide avec la publication d'une œuvre: l'Essai sur l'indifférence en matière de religion; le journal "l'Avenir"; les "Paroles d'un croyant".

L'intelligence de Lamennais s'est formée à la hâte, au rythme même de la Révolution qui l'a marquée; elle s'est nourrie de connaissances disparates cueillies tout au long des œuvres de Rousseau et de Bonald. Si, à la faveur d'un bref séjour au séminaire, quelques notions de saine théologie y sont entrées, elles furent, en définitive, trop peu nombreuses pour donner à la pensée de l'apologiste une orientation nettement catholique. Aussi longtemps que Lamennais a rabroué les gallicans, Rome ne s'est guère inquiétée. Un jour est venu cependant où, fort de son rôle exceptionnellement brillant, il a voulu orienter, diriger, entraîner l'Eglise dans une voie que les Papes ne croyaient pas devoir suivre, pour des raisons dont ils restaient les seuls sages et compétents. Lamennais alors rentré sous la tente et n'a plus modifié en quoi que ce soit son attitude de révolte. Dans son dur cerveau de Breton, les idées devinrent figées. Comme l'intelligence ne peut pas vivre bien longtemps sur de fausses réserves, celle de Lamennais s'est étiolée, rapetissée; finalement, elle a sombré dans le marasme.

D'après une certaine tradition, deux larmes auraient coulé sur les joues de l'apostaté mourant. Il n'est sûrement pas impossible que, face à l'éternité, à la toute dernière minute, le pauvre Lamennais ait reconnu sa faute, demandé la nature et avec la science. Mais, pardon. — (Dimanche prochain: Edith Stein de la synagogue à confession religieuse de son l'Eglise.)

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

## ASSURANCES

Horace Labrecque

et Fils Ltee

COURTIERS D'ASSURANCES

Nous traitons les compagnies

religieuses à se prévaloir de nos

services particuliers.

1411, rue Crescent

Tél. Marquette 2383-2384

## ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

J. K. MALOUF

Entretien — Réparations

TU. 1637

6317, 25ème avenue, Rosemont

## AVOCATS

Trudeau, Beaulieu,

Ethier &amp; Morel

AVOCATS ET PROCUREURS

Maurice Trudeau, C.R.

Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier

Jacques Rousseau, François Morel

204 ouest, Notre-Dame, MA. 9284

## ESTIMATEUR

WILFRID FLEURY

Propriétés rurales et urbaines

Estimations — Expropriations

Bur. PL 8456 — Rés. OR 5-6484

## VANIER &amp; VANIER

Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.

AVOCATS

57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

Tél. Harbord 2641

## BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve

d'invention

écritez à

ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION

934 S<sup>TE</sup> CATHERINE MONTREAL

## Brevets d'Invention

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

en tous pays

MARION &amp; MARION

Raymond-A. Robit et Alfred Baillon

1510, rue D'Ammon, MONTREAL

## DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"

Dactylographes, mach

nes à additionner,

écrite de chèques, ti-

lières, pupitres, cha-

sses, armoires, etc. etc

en tout pays

Canada Dactylographe Inc.

44 o., rue St-Jacques, Montréal

Tél. BE. 3491 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood

L. O. Smith, Corona

allendous, régulier et por-

tatif. Protège-

tours de chè-

ques, d'addi-

tateurs, calcula-

teurs et machi-

nes à addition-

ner. Vente et

service. Echange, location, achat.

N. MARTINEAU &amp; Fils

1019, RUE BLEUE

(Entre Vitré et Lagauchetière) RE. 233

service. Echange, location, achat.

## FLEURISTE

Fleuriste

Fondé 1881

MONTREAL

St-Catherine et Guy Pl. 2e91

Hôtel Mont-Royal PL. 4550

SERRES

4509 Côte-des-Neiges AT. 1125

## LAITERIE

RA 7-5258 — 2509 Holt, ROSEMONT

LAITERIE

Laiterie canadienne-française

A. FATHAUD, propriétaire

## MEDECINS

Electricité médicale

Dr Maxime Brisebois

L.M.C. F.R.C.S.

De la Famille de Médecins de Paris

Maladies génitales, endocrinologiques,

urinaires, digestives, circulatoires,

P.N. 5532 816 Sherbrooke est.

## Dr. C. Melillo

gradué d'Europe

Maladies genito-urinaires, peau,

sang, glandes. Désordres sexuels,

névroses (hystérie, complexe d'in-

fériorité, anxiété, dépression, bégai-

ement, alcoolisme, ulcères, spasmes)

circonstances, rhumatisme, obésité,

131 ouest, Sherbrooke — RA. 0356

## ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

## ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

Pour votre TELEVISION demandez Mr TV GR. 2457

Une auto ira vous chercher ou un vendeur passera chez vous sans aucune obligation de votre part.

SERVICE

Profitez de la grande expérience de nos experts qui sont à votre disposition, avec tout le matériel voulu, pour vous donner entière satisfaction avec service rapide.

NOUVEAU! NOUVEAU! **Marconi** CHASSIS VERTICAL AVEC ECRAN SUPER-GEANT ET CONTROLES SUR LE COTE



Modèle tel qu'illustré, écran 17" SUPER-GEANT

\$ **79.95** Nous sommes vendeurs autorisés des produits MARCONI

Même modèle avec écran 21" SUPER-GEANT \$229.95

PAS DE DEPOT \* 24 MOIS POUR PAYER

ATTENTION! ATTENTION! Venez voir notre assortiment de DISQUES le plus complet à Montréal

**Jos. Lipari** SPECIALISTES EN TELEVISION

ACCESSOIRES ELECTRIQUES MEUBLES, DISQUES, CAGNETTES

711 RUE SAINT-DENIS (entre Jean Talon) MONTREAL - GR. 2457

OUVERT TOUTS LES SOIRS

JUSQU'A 10 h. SUR APPOINTEMENT

## Grapho-analyse

par Mark ELLERY,  
B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses se font en bon de poste et nous au monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

NICOLE. — Votre ami, on l'a vu, tenait ses pieds fermement attachés au sol; vous vous adonnez plutôt à la rêverie. Vous aimez bâtir des châteaux dans les airs; vous envisagez l'avenir avec beaucoup d'optimisme et de confiance, à certains moments, et également, avec beaucoup plus d'enthousiasme et d'exubérance que d'énergie et de résolution. Et pourtant vous êtes persévérante et tenace; vous avez de l'ambition et de l'initiative. Votre orgueil vous incite à convoiter les postes de choix. Au fait, vous recherchez beaucoup d'admiration et d'admiration de votre entourage. Vous aimez "paraître", vous sentez plus importante, savoir que vous créez une impression favorable autour de vous; et néanmoins, il s'en faut de peu pour qu'à l'occasion vous vous "balanciez" de la critique, de l'opinion, des usages établis, des conventions ou autres barrières. Vous êtes orgueilleuse et susceptible; et votre imagination exagère les situations. Vous êtes très indépendante et mécontente; parce que vous ne parvenez pas assez souvent à obtenir l'hommage de votre conscience individuelle. Votre humeur exerce aussi, chez vous, une influence considérable sur votre comportement et sur vos attitudes. Dans vos rapports avec les autres, vous serez tantôt ouverte

## CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

### DIFFICULTE D'EDUCATION

Je voudrais que vous m'aidiez à résoudre le problème suivant, lequel me tient beaucoup à coeur. Je suis la maman de cinq enfants dont les âges vont de trois à onze ans. Je n'ai qu'un seul garçon de sept ans, c'est de celui-ci que je veux vous parler. Il est délicat pour son âge, assez nerveux quoique en bonne santé au dire du médecin. Il arrive assez bien en classe, son institutrice le trouve très docile, mais un peu distrait.

A la maison il est insupportable, très prompt, n'accepte aucune réprimande. A table, il est excessivement capricieux, grogne très souvent. Il ne se fait pas facilement des amis. Nous avons aménagé un sous-sol pour les faire jouer. Il a quantité de jouets, mais s'amuse jamais seul. C'est toujours une vraie bataille pour obtenir de lui le moindre service. En un mot, j'en suis découragée. Nous avons pensé, mon mari et moi, l'envoyer passer une quinzaine dans un camp de petits garçons l'été prochain. Que pensez-vous de ce genre de vie uniquement avec des petits garçons? Ou puis-je m'adresser pour cela? Le trouvez-vous trop jeune pour aller au collège? Cela nous imposerait de lourds sacrifices, mais nous serions prêts à les consentir si nous étions convaincus que c'est pour son bien.

### MAMAN INQUIETE

Nous nous excusons, Madame, d'avoir publié des extraits de votre lettre mais il nous est impossible de répondre à des lettres sans donner au moins les grandes lignes du problème afin que les lecteurs puissent trouver intérêt et

et expressive, tantôt retirée et réticente; et il vous arrivera, mais très rarement, de tromper les autres intentionnellement. A l'instar de votre ami, vous êtes très affectueuse. Comme lui, vous avez beaucoup d'adresse et de exécution. Comme lui, vous avez du sens intuitif et musical; et comme lui, vous éprouvez le besoin de vous adonner à des exercices physiques. Dans vos rapports avec les autres, vous serez tantôt ouverte

Mark Ellery.

## Le RÊVE de toute FEMME...

Une "Petite Fourrure" pour Pâques signée DESJARDINS



Venez voir notre magnifique collection de capes, étoles, jaquettes offerte à des prix défiant toute compétition.

Conditions faciles de paiement "Desjardins"

### ENTREPOSAGE

\$1,750.

OFFERTS EN PRIX

Et divisés comme suit:

- 1er PRIX: un chèque de \$1000.
- 2e PRIX: un chèque de \$500.
- 3e PRIX: un chèque de \$250.

Tout ce que vous avez à faire est de nous confier en entreposage vos fourrures. Elles seront bien protégées par des méthodes ultra-modernes et vous pouvez gagner un montant d'argent substantiel.

SIGNEZ SANS TARDER

BE. 3711

et notre livreur ira chercher vos fourrures

**DESJARDINS**  
Chas. Desjardins & Co. Inc.

1170, RUE SAINT-DENIS  
(Stationnement Gratuit sur la rue Christin)  
1194 OUEST, SHERBROOKE  
(Stationnement à l'arrière du magasin)

FRANÇOIS DESJARDINS, président

### Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est en ta main que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usé en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...), et que je bénisse Dieu avec vous et tous les âmes, durant toute l'éternité. Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserais jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

La publication de cette prière a été payée par Madame J. M. de Montréal.

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicamenteux?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS! Mâchez "FEEN-A-MINT"

Pourquoi ne pas demander FEEN-A-MINT chez votre pharmacien ou pour l'acheter directement à la pharmacie du coin. Ce régulateur nouveau qui se mâche est agréable à prendre... son action est sûre... et complète. FEEN-A-MINT est doux... il est assez doux pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est recouvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'aurez jamais besoin de prise de médicament pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des pilules amères au goût. Vous découvrirez comme des millions d'autres l'ont fait... que FEEN-A-MINT est sûr, efficace et agréable à mâcher. FEEN-A-MINT s'obtient facilement à la pharmacie du coin. Donc la prochaine fois que vous éprouverez le besoin d'un régulateur médicamenteux... essayez FEEN-A-MINT. Faites comme vos amis et vos voisins... mâchez FEEN-A-MINT... et retrouvez votre entrain.

FEEN-A-MINT  
CELEBRE LAXATIF A MÂCHER

## A LA SECTION DES PAROISSES DE LA FEDERATION DES OEUVRES



Mlle F. Dumontet Mme D. Lapointe Mme J.-A. Chalifoux Mme P.-E. Primeau

Quatre présidentes de division se partagent, sous la direction de la présidente, Mme J.-C. Legendre, les responsabilités de la section féminine des paroisses dans la présente campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Ce sont: Mlle F. Dumontet (Centre); Mme D. Lapointe (Ouest); Mme J.-A. Chalifoux (Nord), et Mme P.-E. Primeau (Est).

### Pierres du mois

Si vous êtes née en mars, vous avez le choix de trois pierres de naissance: le jaspe, la sanguine ou l'aigue-marine.

La tradition ancienne prescrit le port du jaspe. Mais les joailliers optent pour la sanguine et l'aigue-marine, qui sont plus faciles à trouver que le jaspe et dont l'apparence est fort attrayante.

Le jaspe est une variété impure

de quartz. C'est une pierre compacte et sa dureté permet de lui donner un très beau fini. Le jaspe peut présenter plusieurs teintes: vert foncé, brun, jaune et quelquefois bleu ou noir. Il est parfois coloré par bandes ou par taches. Le terme jaspe ne sert pas à désigner uniquement des pierres opaques, bien qu'autrefois elles fussent au moins translucides.

Les Anciens attribuaient au jaspe plusieurs propriétés médicales et même au XVIIIe siècle, on croyait encore "renforcer" son estomac en portant cette pierre à son cou.

La sanguine est une variété de silice crypto-cristalline de teinte vert foncé ponctuée de nodules rouges. Elle tire précisément son nom de ces petites masses rouges qui rappellent des gouttes de sang.

Quant à l'aigue-marine, elle est très populaire auprès des femmes. C'est une variété transparente de beryl dont la teinte bleue ou bleu vert évoque celle de la mer.

Georges et Monique Dufresne

### Retraites fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, Boulevard Mont-Royal, il y aura retraites fermées: pour jeunes filles (de 15 à 18 ans) du 4 au 6 avril, par le Père O. Belanger, S.J.; pour infirmières licenciées, du 6 au 9 avril, par le Père Adolphe, SSCC.

### Retraite ouverte

Du 28 au 31 mars: retraite ouverte pour jeunes dames, par le P. G. Picot, SSCC. (Par jeunes dames, on entend celles qui ne comptent pas plus de 15 ans de mariage.)

Programme: 2 h. 30: première instruction; 3 h. 30 à 3 h. 40: goûter; 3 h. 45: Bénédiction du St Sacrement suivie de la 2e instruction. Le 31, à 8 h. 30: messe de clôture. On peut s'inscrire d'avance en écrivant ou en téléphonant à DO: 0776.

## AVEZ-VOUS LU?

Obsédés et Angoissés  
Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie. 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal  
De la Société des Psychologues d'Angleterre et d'Allemagne  
Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951)  
Ancien boursier d'Europe des gouvernements de France et du Québec  
Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de sa Sainteté le PAPE PIE XII concernant les sciences psychologiques sont APPROUVES A L'UNANIMITE PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHOTHERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,

3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

## Un placement d'avenir



L'enfance pauvre a besoin de toute notre aide pour s'épanouir. Il lui faut des soins médicaux, des vêtements, une nourriture saine et suffisante, le soleil et l'air pur des colonies de vacances, etc. C'est à ce prix que nous permettrons aux enfants pauvres de devenir des citoyens utiles à la société: hommes de profession, entrepreneurs, ouvriers compétents, etc. En secourant l'enfance pauvre nous remplissons un devoir social et nous observons le grand commandement de la charité chrétienne. Qui donne aux pauvres prête à Dieu. Qui partage avec la Fédération fait un placement d'avenir.

PARTAGEONS AVEC LA  
**Fédération**  
DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

OBJECTIF: \$1,500,000

DU 13 AU 28 MARS









**590 rue St-Denis — Juste au nord de Mont-Royal**

# Campbell suspend Richard jusqu'à la fin des séries éliminatoires

## CAVALCADE SPORTIVE

par  
Gérard "Gerry" Gosselin

La journée de dimanche aura été marquée d'une pierre noire dans les annales du hockey. Les superstitieux, en quête d'alibis, attribueront au fatidique chiffre 13, — c'était le 13 mars, — la responsabilité de tous les fracas qui sont survenus un peu partout. Celui de Boston, en premier lieu. Comme le président Campbell, nous réservons notre jugement. Et sur Richard et sur Campbell. Et puis, il y eut les scènes palpitantes dont les spectateurs ont été témoins au Forum, dimanche, quand les deux gérants Roger Léger et Pit Morin ne se sont pas montrés des tendres à l'endroit de l'officiel George Gravel. Les Maple Leafs de Toronto ont eu leur part d'avaries quand Tim Horton s'est fracturé une jambe pour perdre ensuite Tod Sloan pour une couple de semaines. A Detroit, Ted Lindsay a été blessé pour affaiblir son club. Même dans une ligue mineure locale, la Ligue Laurentienne, la joute de la veille dut être arrêtée par l'arbitre parce qu'il ne pouvait plus contrôler le tempérament des joueurs. Le moins qu'on puisse dire actuellement est que plusieurs vedettes du hockey ont choisi cette journée pour donner un mauvais exemple de respect à l'autorité.

A la demande des auteurs de la Ligue du Québec, nous avons fait notre choix de l'équipe d'étoiles de ce circuit. Si curieux que cela paraisse, les sept noms de joueurs qui, à notre point de vue, formeraient une équipe idéale, figurent sur l'alignement de deux clubs seulement: les Cataractes de Shawinigan et le Royal de Montréal. Si le club de Pete Morin avait eu la superbe défense du club de Shawinigan, il eût été imbatteable. Par contre, avec la formidable offensive du Royal, les joueurs de Roger Léger n'auraient pas perdu cinq parties durant toute la saison. Bob Perreault, Roger Léger et Jean-Paul Lamirande constituent une arrière-garde des plus difficiles à franchir. Par ailleurs, la ligne formée d'Orval Tessier, Kelly Burnett et Lulu Denis, — les trois meilleurs coupeurs de la Ligue, — a rarement été tenue complètement en respect. Evidemment, le poste d'instructeur revient à Roger Léger qui, avec des joueurs hier inconnus ou dédaignés, a fait un club de champions. La meilleure recrue de la Ligue du Québec: Claude Provost.

Les Indiens de Cleveland doivent aujourd'hui payer la rançon de leurs succès de l'an dernier. Quand un club enregistre autant de succès que Cleveland l'a fait en 1954 après avoir remporté le championnat, les joueurs, qui, aujourd'hui, sont des hommes d'affaires avisés, entendent bien profiter des surplus financiers qu'ils ont contribué à établir. De sorte que ceux qui se croient en position pour demander des augmentations de salaires, sont tenaces dans leurs revendications. Bobby Avila est de ceux-là. Il a été le meilleur frappeur de la Ligue Américaine. Il ne veut plus se satisfaire des \$18,000 qu'on lui donnait la saison dernière. Il est d'avis que le champion frappeur de la Ligue Américaine mérite \$32,000 cette année. Sans porter jugement sur ces salaires astronomiques, il faut prendre en considération les arguments de Bobby Avila. Ce dernier voit tout de lui des joueurs encore mieux rémunérés même s'ils n'ont pas établi d'aussi beaux records. Et connaissant la courte durée d'une carrière dans le baseball, il entend bien en profiter pendant qu'il est à son sommet et avant qu'il ne soit trop tard et sur son déclin.

## Le tournoi des Golden Gloves se déplace ce soir au club Deukania

Frank Orban, Leslie Pawsey, Edmund Collins, Ernst Grabbert, Wilfrid Hebacker, Anton Ambros et Karl Hasenhuendel. Des noms qui peuvent sembler bien connus, mais qui sont en fait des étrangers pour la plupart. Ils sont les participants au tournoi des Golden Gloves de 1955 qui aura lieu ce soir au gymnase du club de boxe Deukania, situé sur la 116 avenue à Rosemont.

Les clubs Deukania et White Owl sont nouveaux dans le do-

main de la boxe locale mais tout indique qu'ils s'assureront une réputation enviable à Montréal s'il faut en juger par le travail accompli jusqu'ici chez les dirigeants des deux clubs. En effet, le Deukania, qui remplace l'ancien club de la C.P.R.A.A.A. a été fondé par Harry Wiebusch, ancien champion mondial du Canada et une vedette de tous les tournois de boxe locaux ainsi que des Jeux olympiques de 1936.

Hal Laycoe et Lynn Patrick, des Bruins de Boston.

Les faits, tels que les ont exposés les officiels et les témoins, dans leur rapport, indiquent que vers la 14e minute de jeu de la troisième période, alors que les Bruins étaient à court d'un homme, et que les Canadiens avaient retiré leur gardien de buts pour le remplacer par un sixième avant, Richard franchissait la ligne bleue, dans le territoire des Bruins. On ne sait pas exactement qui avait le disque, mais on est assuré que c'était Richard ou Laycoe qui en avait la possession. Alors que Richard dépassait Laycoe, ce dernier leva son bâton et frappa Richard du côté de la tête. L'arbitre, promptement et visiblement, indiqua qu'il y avait punition contre Laycoe. Il permit cependant que le jeu continuât, étant donné que les Canadiens étaient encore en possession du disque.

Richard continua, contournant les buts des Bruins et revint sur ses pieds, presque jusqu'à la ligne bleue, avant que le jeu ne soit arrêté par un coup de sifflet. Richard se frotta les mains contre la tête, indiquant à l'arbitre qu'il avait été blessé. Il se mit soudainement à patiner en direction de Laycoe,

## La sentence a été rendue hier au bureau du président de la Ligue de hockey Nationale

Maurice Richard, la bouillante super-étoile des Canadiens de Montréal, a été suspendu hier pour le reste de la saison de la Ligue Nationale, pour les trois toutes régulières tout aussi bien que pour les parties des éliminatoires. Aucune amende ne lui a été imposée.



KENNY REARDON, MAURICE RICHARD et DICK IRVIN s'approprient à pénétrer dans le bureau du président Campbell.

## Le point de vue des Américains

Nashua, N.H.,  
Mars 14, 1955.  
M. Bert Soulière,  
"Le Devoir",  
430-434 est, Notre-Dame,  
Montréal.  
Cher monsieur Soulière,

Nous, soussignés Américains, qui avons été témoins de l'incident qui a eu lieu le 13 mars à Boston, voulons nous excuser pour le ton de la PRESSE des ETATS-UNIS, pour la fausseté de ses articles concernant la bataille entre Maurice "Rocket" Richard et Hal Laycoe.

Les journaux américains ont fait porter tout le blâme à Richard, mais nous, qui occupons des sièges près des buts, là où l'affaire a eu lieu, alors que les journalistes étaient assis à l'autre bout de la patinoire, nous savons différemment. Nous avons bien vu ce qui s'est passé quand Laycoe a assailli Richard qui se mêlait de ses affaires et qui essayait de compiler, et comme tout autre être humain, il a fait volte-face pour défendre ses droits.

Nous, des amateurs de hockey du New-Hampshire (partisans et des Canadiens et des Bruins) sommes 100 pour cent pour Maurice Richard. S'il vous plaît ne jugez pas le reste des HONNETES gens par les journaux.

Fidèles et honnêtes amateurs de hockey,  
par: (SIGNE) Constance MESSIER,  
Marguerite AUDET,  
Mme LAJOIE,  
M. LAJOIE,  
Mme AUDET.

## Finale du tournoi des Loisirs, dimanche

La grande finale du 6ème Tournoi des Loisirs (section féminine) organisée par le Service des Loisirs du Diocèse de Montréal aura lieu dimanche, le 20 mars prochain, à la salle du Beaubien Bowling, 6415 rue Des Ecoles, à 8 h 30 du soir.

Les finalistes de cette année sont les "Loisirs St-Louis-François", champions de l'an dernier et détenteurs du Trophée Perpetuel "Honneur et Mérite", et les "Loisirs St-Marc". Le public est invité.

Catégorie novice, 3 rounds —  
132 lbs Robert Mansell, Guards vs Nelson Gibson, Unit Settlement; Mattia Carito, Irish A vs Jean Duhosie, St-J-Baptiste; G. St-Marc, Champêtre vs Gaston Beaulieu, St-Léon.

139 lbs Stanley Holmes, Guards vs Anton Ambros, Deukania; Gérard Leroux, Square AC vs Karl Hasenhuendel, Deukania.

147 lbs Chuck Batty, Guards vs Wilfrid Hebacker, Deukania; Yvon Orban, Imm-Conception vs Frank Orban, Deukania; Dave Thompson, Irish AC vs Leslie Pawsey, Deukania; P. D'Entremont, Imm-Conception vs Edmund Collins, Deukania.

156 lbs André Lamarche, Imm-Conception vs Ernst Grabbert, Deukania.

165 lbs Bertrand Desharnais, Imm-Conception vs Guy Hamel, Guards.

Hors catégorie, 5 rounds —  
119 lbs Antonio Pace, Victoria-town vs Bob Currie, Guards.

147 lbs Alphonse Ouellette, Imm-Conception vs Barry Wilton, Irish AC; James Field, Guards vs Alfredo Morelli, Int. YMCA.

Pour son attaque à coups de bâtons sur la personne de Hay Laycoe, des Bruins de Boston, et pour les coups qu'il a portés à la figure de Cliff Thompson, juge de lignes de la Ligue Nationale, dimanche soir dernier, le Rocket, en termes de suspension, s'est vu imposer la plus sévère punition.

Il peut également être dit que c'est la plus sévère punition que le président Campbell ait jamais imposée à un joueur de la Ligue Nationale, si l'on tient compte du fait que la suspension de Richard pourrait bien coûter aux Canadiens le championnat de la ligue, et les affaiblir pour les importantes séries éliminatoires qui commenceront immédiatement après la saison régulière.

Campbell avait à peine imposé sa punition au brillant joueur des Canadiens que les bureaux de la Ligue Nationale furent inondés par un flot d'appels téléphoniques. Les partisans menaçaient Campbell d'un peu près d'importer, depuis des coups de poings à la figure jusqu'à des menaces de mort. On a même menacé de faire sauter l'édifice Sun Life, qui abrite les bureaux de la ligue.

Officiellement, ces menaces ont été considérées comme étant lancées par des têtes enflées, comme les farces de mauvais goût.

On sait cependant qu'un officier en vue de la Ligue Nationale a suggéré que Campbell reçoive la protection de la police ou qu'il soit protégé par un garde du corps. Campbell a personnellement ignoré ces appels et ces menaces.

On se souvient que l'an dernier, après que Campbell eût imposé une punition assez sévère à Bernard Geoffrion — une amende et une suspension — on assigna 20 policiers à la protection de Campbell, à sa présence au Forum, à la première joute des Canadiens au Forum de Montréal. Outre quelques huées et une couple de placards sur lesquels était inscrit "A bas Campbell", rien ne se produisit.

Campbell a quitté son bureau peu de temps après avoir remis aux journalistes une déclaration écrite de quelque 1200 mots. Les bureaux étaient bondés de journalistes, de commentateurs de la radio et de la télévision, et d'équipement de radio de toutes sortes.

On ne saura pas avant aujourd'hui si la direction des Canadiens en appellera de cette décision. Frank Selke, le gérant général des Canadiens, était absent de Montréal, hier, et il n'a pu assister à l'enquête de trois heures et 35 minutes, au bureau de Campbell. A cette enquête, les Canadiens étaient représentés par Kenny Reardon, ancien joueur des Canadiens et directeur du système de clubs-fermes des Canadiens, et par Dick Irvin, qui a parlé en faveur du Rocket. Reardon a déclaré que lui et Irvin feront rapport de la séance à Selke dès aujourd'hui, au retour de ce dernier à Montréal.

Si on en appelle de la décision auprès des gouverneurs de la Ligue, les Canadiens et les Bruins, les deux clubs concernés, ne seront pas représentés à la séance d'appel.

Aucun de ceux qui avaient été convoqués à la tenue de l'enquête n'était présent lorsque Campbell a rendu son verdict.

Outre Reardon, Irvin, Campbell et Richard, il y avait, à la réunion d'hier, les juges de lignes Badocek et Thompson, l'arbitre Frank Udvari, l'arbitre en chef Carl Voss, de la Ligue Nationale, et Lynn Patrick, gérant des Bruins, et Hal Laycoe, joueur du Boston.

Laycoe, la figure contusionnée et le pied de diachylon adhésif de l'oeil gauche, — le résultat de sa bataille avec Richard — a quitté la salle des délibérations une bonne heure avant la fin de l'enquête. Il s'est rendu à Dorval en toute hâte pour y prendre un avion et retourner à Boston, pour la joute d'hier soir, contre les Red Wings de Detroit.

Le rapport émis par Campbell analysait dans tous ses détails, "l'affaire de Boston". Les rôles joués, par Richard et Laycoe ont été scrutés de près.

Le président de la ligue n'a trouvé aucune circonstance atténuante dans la conduite de Richard, que ce soit dans son attaque contre Laycoe ou dans les coups qu'il a portés à la figure de Thompson.

Il ne sait pas si oui ou non il a alors frappé Laycoe.

Il n'a pas nié que tous les coups aient été portés par Richard, tel qu'il a été rapporté par les officiels, mais on a soutenu qu'il ne savait pas ce qu'il faisait à cause de ce coup qu'il avait reçu à la figure de Thompson.

Il a été également soutenu que lorsqu'il frappa le juge de lignes à la figure avec ses poings, il le prit pour un des joueurs des Bruins, qui patinaient autour de la scène de la bataille. Cette erreur a été attribuée au coup qu'il avait reçu, et au sang qui s'échappait abondamment de sa blessure.

Faisant toutes les concessions pour les effets que ce coup à la tête de Richard aurait pu avoir, et admettant que ce coup ait pu l'inciter à frapper, instinctivement, la personne qui l'avait blessé, il est concevable que ce geste de Richard ait été une réaction vive et instinctive. Il n'est cependant pas concevable qu'il ait persisté à se dégrader des prises de Thompson, qu'il ait persisté à ramasser d'autres bâtons, et qu'il ait re-

Les arbitres ne mentionneront nullement cet incident, et Richard

(Suite à la page 10)

## A LA COMPARUTION DU ROCKET



IRVIN ignore totalement LAYCOE



Des curieux attendent dans le corridor le verdict de CAMPBELL (Photos "Le Devoir")

## A l'entraînement des clubs de baseball

## Chuck Dressen est pessimiste

Orlando, (AP). — Charlie (Chuck) Dressen est moins loquace que d'habitude et l'on comprend facilement ses réticences. A part quelques bons lanceurs, une couple de vétérans au premier et au troisième but et un voltigeur du nom de Jim Busby, il

ne reste rien d'excitant sur son alignement. "Il est trop tôt, dit-il, pour juger de la valeur du club. Je ne connais pas encore bien tous mes joueurs. Il y en a même à qui je n'ai pas encore parlé. Ils ne parlent pas anglais et je ne parle pas l'espagnol".

En se basant sur ce qu'il a vu, Dressen croit que son club a des chances de finir en première division, à la condition que ses vedettes ne souffrent pas d'accidents.

"Je n'ai pas les puissants frappeurs que j'avais à Brooklyn, ni Campanella, ni Hodges, ni Snider ni Robinson. Mais je puis m'en passer. Ce qu'il me faut ici ce sont des joueurs qui frappent des simples en temps opportun".

Dressen a une haute opinion de son personnel de lanceurs. Avec Bob Porterfield, Camilo Pascual, et les gauchers Maury McDermott, Johnny Schmitz, Chuck Stobbs et Dean Stone, il croit pouvoir rivaliser avec les autres clubs.

"Notre but est de finir en première division. Avec un peu de chance nous pourrions finir en troisième position. New-York et Cleveland sont plus forts que nous. Nous avons besoin surtout d'un joueur d'arrêt-court de premier ordre et de meilleurs réservistes."

Sarasota, (A.P.). — Joe Crönnin a révélé qu'il n'a pas eu l'occasion de parler à Ted Williams depuis le 25 février et que toutes les rumeurs qui courent au sujet de Williams, sont "des nouvelles pour lui". "Nous espérons, il va sans dire, qu'il changera d'avis, mais s'il l'a fait, nous n'en savons encore rien."

A Bradenton, Jim Pendleton a réussi un simple alors que les buts étaient remplis, dans la huitième manche, pour faire gagner les Braves de Milwaukee, au compte de 11-10, sur les Cardinals de St-Louis. C'était la quatrième victoire des Braves en sept essais.

A Lakeland, les Athletics de Kansas City ont remporté leur première victoire de la saison quand ils ont défait les Tigers de Detroit au compte de 8-3. Jim Egan et Bill Renna ont cogné des circuits pour les vainqueurs.

A BRADENTON, FLA.  
ST-LOUIS, MO. 421 011 100-10 17 1  
PHILADELPHIA, PA. 020 130 05X-11 10 3  
Pittsburgh, Lawrence 3, Schultz 8 et  
Rice, Vargas, Roland 2, Jolly 6, Town-  
bridge 7, Blagie 9, et Crandall, Parks 6.  
G. Trowbridge, P. Schultz.  
Circ.: St-Louis, Beyer, Mill, Crandall.

A LAKELAND, FLA.  
KANSAS CITY, MO. 020 001 200-8 11 0  
DETROIT, MI. 001 000 011-3 9 2  
Beyer, Lakeland 4, Van Brabant 7  
et Astorch, Roett, Larry 6 Frota 9 et  
Wilson, House.  
G. Beyer, P. Hoett.  
Circ.: Kansas City, Finigan, Renna,  
Demaestri, Stewart, Hollins, Dett, par  
Kuenn.

A CLEARWATER, FLA.  
BOSTON, MA. 200 002 050-12 11 2  
PHILADELPHIA, PA. 002 450 51X-17 18 5  
Brodowski, Curtis 4, Freeman 1, et  
Kluger 6, Smith 8, et Buck; Spring,  
Dekson 4, Ritzick 7 et Burgess, Lon-  
dret 7.  
G. Dickson, P. Curtis.  
Circ.: Boston A. Buck, Jensen.

A ST. PETERSBURGH, FLA.  
CHICAGO, ILL. 120 000 000-3 9 1  
NEW-YORK, N.Y. 000 010 000-1 3 1  
Chakalsky, Couperger 5 et Courtney  
Lollar 9, Kucka, Turley 6 et Silvera.  
CHICAGO, ILL. 100 000 101-3 7 1  
NEW-YORK, N.Y. 000 101 30X-5 7 2

**POUR VOTRE LUNE DE MIEL ou VACANCES**

**GRAY ROCKS INN**  
ST-JOVITE, QUÉ.

Ski - Patins - Trainsaux - Amusements - Danse, etc.  
Tarif spécial \$59.95 tout compris, pour 7 jours et 6 nuits.  
Ecrire pour dépliant H.

**FORUM**  
Ce soir à 8 h. 30  
HOCKEY N.H.L.

**DETROIT VS CANADIENS**

Admission générale: \$1.50, \$1.25.  
Billets en vente ce matin à 10.00

AVIS: Nous avons dû annuler pas moins de douze billets de saison récemment à des amateurs qui ont insisté pour fumer et lancer des objets sur la glace malgré nos avertissements. Rappelons-vous que les souscriptions sont responsables des actes posés par ceux qui occupent leurs sièges. Il n'en tient qu'à vous de garder vos billets pour les éliminatoires et pour la saison prochaine.

**Prince Edward Island**

Assistez ou Centenaire de Charlottetown

On y revivra les grands moments de l'histoire du Canada de 1759 à 1959.

Assez loin... et assez près...

Au cours de l'été qui s'en vient, visitez l'Île-du-Prince-Édouard, le "Paradis provincial" du Canada, le plus joli coin de terre en Amérique du Nord selon nombre d'amis de la nature. On y trouve les plus belles et les plus chaudes plages de l'Atlantique au nord de la Floride. Asses près pour être facile d'accès par terre, mer et air. Asses loin pour procurer le charme de l'air libre. Scènes superbes, endroit idéal pour les sports, courses de chevaux, hôtels, motels et cottages accueillants. Etalages et magasins fascinants. Prix raisonnables. Ecrire pour brochure descriptive: Geo. V. Fraser, Dir., Bureau du Tourisme, Charlottetown, L.P.E.

## L'épiscopat de la province de Québec condamne la presse malsaine et scandaleuse

Culpabilité de ceux qui rédigent et répandent cette littérature — Collaboration de tous demandée en vue de purifier le climat social — Une des croisades les plus urgentes qui soient

Québec, (C.C.C.) — L'Assemblée épiscopale de la province civile de Québec rend public un communiqué dans lequel elle condamne la littérature obscène et sensuelle qui continue d'exercer ses ravages dans tous les milieux sociaux et tout particulièrement dans la jeunesse.

Affirmant qu'il est de leur devoir d'élever la voix contre cette presse malsaine et scandaleuse, Son Em. le cardinal P.-E. Léger ainsi que LL. EE. NN. SS. les archevêques et évêques soulignent la culpabilité de ceux qui répandent cette littérature comme ceux qui la rédigent.

En vue de purifier le climat social, ils font appel à tous, notamment à l'autorité civile, aux parents, aux mouvements d'Action

catholique et associations diverses. Il s'agit, disent-ils, de l'une des croisades les plus urgentes qui soient.

Voici le texte intégral du communiqué, qui porte la signature de Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant, secrétaire de l'Assemblée épiscopale:

Son Eminence le cardinal et leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province civile de Québec constatent avec une grande douleur que la littérature obscène et sensuelle continue d'exercer ses ravages dans tous les milieux sociaux et tout particulièrement dans la jeunesse.

Pour ne pas forfaire à leur mandat divin ils doivent élever la voix et condamner cette presse malsaine et scandaleuse. Une notion fautive et fallacieuse de la liberté ne peut rien changer à la nature des choses: la luxure souille les cœurs et elle exclut du Royaume des Cieux. Ceux qui rédigent cette littérature comme ceux qui la répandent sont coupables devant Dieu et devant la société. Ils tombent dans la catégorie de ceux que l'Evangile considère comme des scandaleux et que le Maître condamne aux supplices éternels.

Ils demandent donc à tous leurs fidèles une entière et fructueuse collaboration, afin que, par cet effort conjugué, le climat social soit purifié. Dans ce domaine, l'autorité civile et les parents ont une très lourde responsabilité; ils doivent en prendre conscience. Enfin, tous les mouvements d'Action catholique et les diverses associations doivent se joindre à leurs chefs spirituels pour entreprendre l'une des croisades les plus urgentes, qui soient.

Charles-Omer GARANT, évêque-auxiliaire à Québec, secrétaire de l'Assemblée épiscopale de la province de Québec.

## Soumissions pour les lers travaux du canal à Lachine

Ottawa, (P.C.) — L'appel des soumissions pour les premiers travaux d'excavation dans la section de Lachine de la voie maritime du St-Laurent a eu lieu hier. Les compagnies qui feront des soumissions tenteront d'obtenir le contrat de creusement d'un canal de 27 pieds de profondeur qui s'étendra sur une longueur d'environ six milles des rapides de Lachine. Les soumissions doivent être envoyées avant le 14 avril.

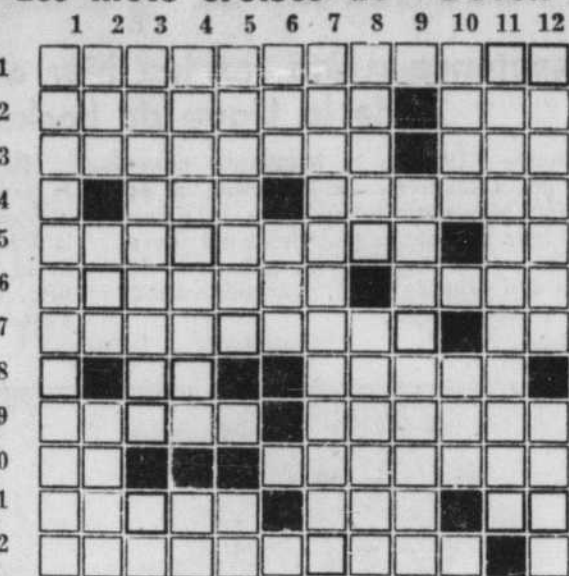
Le creusage sur la rive sud du St-Laurent en face de Montréal commencera un peu à l'est de la réserve indienne de Caughnawaga et conduira vers l'est jusqu'au bassin de Laprairie, qui fait partie du port de Montréal.

Une partie de la roche excavée servira à la construction d'un barrage à l'extrémité est. Ce barrage sera nécessaire pour détourner le cours du fleuve afin de pouvoir assécher la section où on construira l'écluse Côte-St-Catherine dans le bassin de Laprairie.

Le contrat stipulera que les travaux d'excavation devront être complètement terminés pour le 30 novembre 1956.

Bien que l'enlèvement du roc sera le premier travail d'excavation entrepris dans la section de Lachine de la voie maritime, on a déjà effectué du creusage et construit des caissons dans le bassin de Laprairie.

## Les mots croisés du "Devoir"



### HORIZONTALEMENT

- 1—Qualité peu appréciée par un palais sans dent.
- 2—Perdre la mémoire. — Vermine.
- 3—Flottent sur certains lacs. — As anglais.
- 4—En foule. — Refuges.
- 5—Soulèvement. — Division allemande de sinistre mémoire.
- 6—Allongées. — Crochet.
- 7—Comme si nous passions la nuit dans le réfrigérateur. — Fin d'infinitif.
- 8—Dans. — Remarquât.
- 9—Utilise des fruits. — Fera du tort.
- 10—Terminaison verbale. — Partie d'une ligne.
- 11—Oubliée. — Voyelles. — Pronom.
- 12—Cherchent à imiter Adam et Eve.

### VERTICALEMENT

- 1—Ordre de Pères.
- 2—A toujours un nom. — Attends avec impatience. — Mit en mesure de se défendre.
- 3—Inquiéter continuellement. — En Italie.
- 4—Ce que fient des oiseaux de nuit. — Appris.
- 5—Resserrer ses lèvres et expirer. — Terminaison verbale.
- 6—Précédée en Angleterre d'une indication horaire. — Ile en désordre.
- 7—Qui n'ont pas fatigué l'esprit.

8—Permet certaines captures. — Friandise.

9—A quoi l'on n'a pas donné de valeur.

10—Vers la source. — Mesure métrique.

11—Exigeant l'emploi.

12—Arranger une coiffure. — Article indéfini.

### TARIF

annonces classifiées.

"Le Devoir" — 85c par 3361

434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4 h. la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 45 c. pour 4 lignes (24 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les chiffres pour un mot.

Chaque mot pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 5 c.

GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractères gothiques 12 points (29 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-nous, remerciements pour convalescences, etc. 3 cents le mot; minimum, \$1.00.

## Petites annonces du "Devoir"

### Agents demandés

Agents demandés partout au Canada, pour vendre le célèbre rasoir électrique suisse: "R.I.A.M.", le premier et le plus perfectionné au monde et le seul qui rase et tond à la perfection grâce à ses deux têtes de coupe totalement différentes. "R.I.A.M." (Canada) Ltd., 343 rue Craig est, Montréal, 18. 4-4-35

Pour ventes de robes à domicile. Des modes de la Cinquième Avenue, à New-York. Bonnes commissions. Aucune somme à investir. Écrivez à Modern Manner, Dépt. 602, Hanover, Pennsylvanie. 17-3-35

### BUNGALOW DEMANDE

Acheterais de particulier bungalow 5 ou 6 pièces, avec garage, si possible dans Ahuntsic. FR. 9248.

### Bureaux à louer

Edifice Meunier, 273 est, Sherbrooke. Tél. HA. 5626. M. Dicaire. 22-3-35

### Cuisinière

Messieurs! Votre personnel est-il satisfait de votre service de cafétéria? Bonne cuisinière vous offre ses services. Capable de faire ses achats et comptabilité. Casier 75, Le Devoir.

### Décoration et offre de service

Confiez-nous votre ménage ce printemps, madame; peinture, tapiserie, lavage, etc. Vous êtes sûre d'être satisfaite! AM. 6912. 21-3-35

### Ecole de métier

APPRENEZ À CONDUIRE En quelques leçons. Auto double conduite. Plus de 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, rue St-Denis. — Plateau 4093. 1-1-0

### Ingénieurs en mécanique

Une des firmes d'Architectes les plus importantes des Provinces Maritimes désire ajouter à son personnel un ingénieur licencié. La qualification indispensable est un minimum de trois années d'expérience dans la préparation des plans de chauffage et dans la surveillance de leur installation. La surveillance sera donnée à un collaborateur bilingue de moins de 35 ans. Tout candidat devra fournir une description complète de son expérience et de ses qualifications. Écrire à Casier 75, Le Devoir. 21-3-35

### Restaurant à vendre

Restaurant et "small ware", 3 pièces en arrière, meuble ou non. Loyer \$40 par mois. Bon chiffre d'affaires. 4633 Ste-Emilie, paroisse St-Henri. 15-3-35

### Terre à vendre

Votre ferme est-elle trop petite? Ferme nue, 200 acres: 80 culture, 70 pâturage, 30 bois, 1 1/2 mille litres de lait par semaine. Maison, grange-stable, porcherie, poulailler, eau courante électrique, téléphone, Carnation. Pas d'impôt. Mme Paul Bédard, 184 Marquette apt. 5, Sherbrooke.

### Remboursement

Faites refaire votre chesterfield à neuf pour Pâques. Estimations gratuites. Choix de tissus. Termes faciles. 4021 Beaubien, R.A. 2-8220. 4-4-35

### Appelez un Spécialiste

### Transport-Camionnage

ROUSSELLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: plans, poches, réfrigérateurs. V.E. 3766. 1-1-0

### Maisons à vendre

### ATTENTION

### Acheteurs de maisons

Lorsque vous visitez les différents projets sur le boulevard Lévesque, n'hésitez pas de vous rendre jusqu'à 6301, boulevard Lévesque, Aréville.

- 1) Vous sauvez de l'argent.
- 2) Vous obtenez un terrain plus grand.
- 3) Vous aurez un choix de 38 modèles de maisons différents.
- 4) Vous goûterez de l'eau de source.
- 5) Vous aurez des conditions de paiement incomparables (\$500).
- 6) Vous verrez le seul projet avec une MAISON FAMILIALE, un 8 pièces pour le prix d'un 5 pièces, première maison du genre bâtie au Canada.
- 7) Vous bénéficierez d'un plan d'ensemble de 2,000 maisons fait par les meilleurs urbanistes au pays, afin que vos charges mensuelles soient les plus basses possibles.

Pensez-y bien. Avant d'acheter, venez vous renseigner, maisons disponibles près de l'église, de l'école, du centre de loisirs et des magasins. Appelez NO. 1-1153, bureau ouvert de 1 h. p.m. à 9 h. p.m. Si vous ne pouvez pas vous rendre à Aréville, rendez-vous à 2922 de l'avenue voir nos petites maisons modèles pour le choix de la votre. Prenez un rendez-vous à GRAYVILL 1-1153. 23-3-35

## CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation d'une lisière de terrain située à l'angle sud-ouest des boulevards Henri-Bourassa et des Ormes, requise pour des fins publiques.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 20 avril 1955, à 10 h. 30 du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de sa procureur soussigné, à la cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges siégeant à la division de pratique, chambre no 31, au palais de justice, à Montréal, Province de Québec, une requête demandant:

a) de fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer l'immeuble ou partie d'immeuble décrit ci-dessous que la cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et amendements (62 Victoria, chapitre 55), ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la cité de Montréal pour l'acquisition dudit immeuble ou partie d'immeuble.

b) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

L'immeuble ou partie d'immeuble à acquérir pour des fins publiques, d'une lisière de terrain située à l'angle sud-ouest des boulevards Henri-Bourassa et des Ormes, est la suivante:

Une partie du lot 224-86 du cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, sans bâtisse dessus érigée, de figure triangulaire, bornée au nord-est par le lot 224-253 (boulevard des Ormes), au sud-est par une autre partie dudit lot 224-86, et au nord-ouest par une partie du lot 224-83 (boulevard Henri-Bourassa), mesurant trois pieds et huit dixièmes de pied (3'8") au nord-est, cinq pieds et neuf dixièmes de pied (5'9") au sud-est, et quatre pieds et cinq dixièmes de pied (4'5") au nord-ouest; contenant en superficie huit pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (8'5") mesures anglaises, le tout tel que montré sur le plan H-20 Sault-au-Récollet, déposé au bureau du directeur du Service des Travaux Publics.

CHOUQUETTE & BERTHAUME, Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville, Montréal, le 17 mars 1955.

### Ciné-Tech.

La Corporation des Techniciens professionnels, chapitre de Montréal, présentera mardi, le 22 mars, à 8 h. 15, sa séance mensuelle de cinéma éducatif.

Trois films en couleurs sont au programme: "Au nord du cercle polaire", "Hélicoptères" et "Transmutation et fissions nucléaires".

Cette soirée se déroulera dans l'auditorium de l'Ecole Technique, 200 ouest, rue Sherbrooke. Le public est invité et l'entrée est libre.

### Solution du problème d'hier



HEURES D'AFFAIRES:  
9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30  
le samedi 5 h. 30



## coupe-vent de 6.95

pour la jeunesse —

SPECIAL ANNIVERSAIRE DUPUIS

# 4.95

Le parfait coupe-vent du printemps pour les collégiens de 6 à 13 ans

"bantam"

Un nom recherché, il veut dire confection soignée et coupe parfaite. Popeline mercerie en brun, noir, marron, vert, gris foncé, bleu royal. Coupe cosaque, collet à quadrillé, le dos uni. Panneau quadrillé fin sur le devant. Ceinture blousante, fermeture glissière, belle doublure.

DUPUIS — rez-de-chaussée, St-Christophe

## 500 culottes de 1.00

broadcloth de coton "Sanforized" pour garçons tailles: 26 à 32

# .59

2 pour 1.00

Profitez de cette offre ANNIVERSAIRE, un rare spécial

rayures ou unies

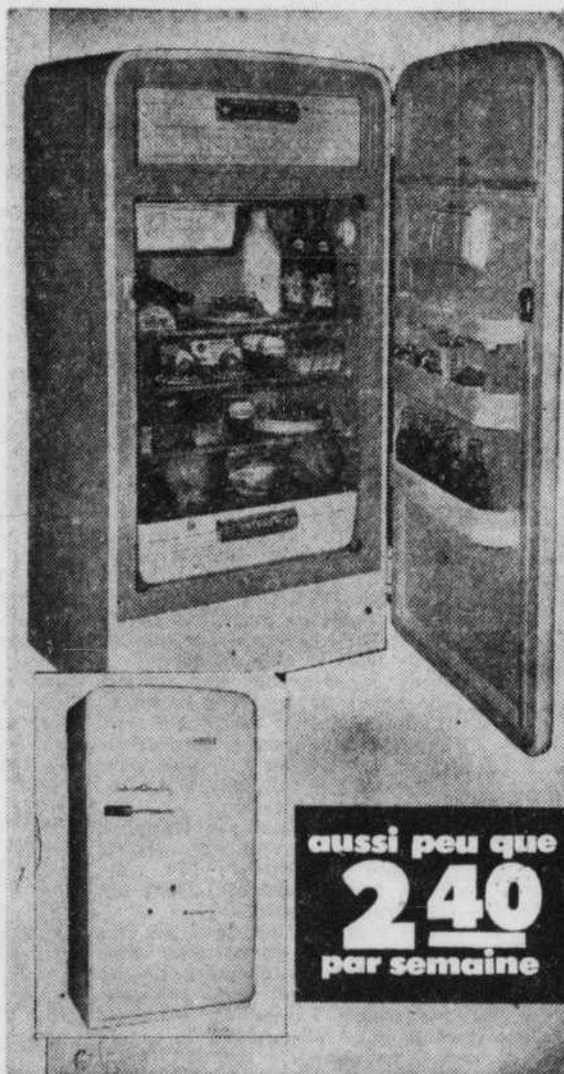
Culottes de broadcloth de coton à rayures ou de teintes unies pour jeunes garçons. Taille à bande élastique, siège ballon. On les portera bien avant la saison de l'été. On n'aura pas souvent une occasion de les payer si bon marché. Parents profitez-en.

DUPUIS — rez-de-chaussée, St-Christophe

# VENTE 87<sup>e</sup> Anniversaire

## économies de 20% à 50%

## Chez Dupuis Frères



aussi peu que  
**240**  
par semaine

## "duprex" 9.5 pi. cu. degivromatic

Le dégivrage se fait sans votre aide, complètement "automatiquement"... aucun bouton à pression. Marque exclusive à Dupuis.

ORD. 309.00

RARE SPECIAL "ANNIVERSAIRE"

# \$254.

Choix de: blanc et vert ou tout blanc. Jamais offert à si bas prix.

- sortez... voyages
- aucun souci de dégivrage
- congélateur pleine largeur
- humidité nécessaire
- pas besoin de couvercle
- 2 degrés de température
- thermo à beurre
- grand tiroir à fruits, etc.

C'est un autre spécial digne de la VENTE ANNIVERSAIRE DUPUIS. Principe de dégivrage entièrement automatique quand le besoin se fait sentir.

PLEINE GARANTIE DE 5 ANS

Service et garantie Dupuis DUPUIS — QUATRIÈME

## aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus — seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat



aussi peu que  
**198**  
par semaine

## "duprex" de luxe électrique

une exclusivité Dupuis à prix anniversaire Dupuis

prix ord. 279.50 — SPECIAL ANNIVERSAIRE

# 209.50

4 Ronds électriques de luxe 30" — Tout l'intérieur et l'extérieur d'un beau fini porcelaine. ACHETEZ-LE POUR ENFIN CUIRE À L'ÉLECTRICITÉ SANS ODEUR DE GAZ ET SANS BOIS OU CHARBON. MODERNISEZ À BON COMPTE VOTRE FAÇON DE CUISINER.

- cabarets individuels sous chaque élément
- tout fini porcelaine, entretien facile
- four à contrôle automatique
- lampe pilote "minuterie"
- prise de contact pour fer, grille-pain, etc.
- poignées fini chromé.

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

**Dupuis Frères**

RAYMOND DUPUIS, président



aussi peu que  
**145**  
par semaine

## spiralator "easy" modèle de luxe

ord. 234.00 — Bas prix 84e ANNIVERSAIRE DUPUIS

# 154.50

Economie pour vous de \$70

Une offre Dupuis vraiment économique. Importantes caractéristiques comprenant:

- Grande cuve porcelaine (10 lbs)
- pompe à vider automatique
- agitateur Spiralator efficace
- Essoreuse Lovell de luxe
- les palettes chromées
- tablier blanc jusqu'au bas
- minuterie comptant les "Brassées" et arrêt
- pleine garantie de 5 ans

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — QUATRIÈME, ST-CHRISTOPHE